

**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL**

2025



Sommaire

Rapport de gestion 2025	3
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2025	15
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux 2025	77
Rapport spécial des commissaires aux comptes 2025	132
Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2025	138
Rapport ESG 2025	140

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2025



Sommaire

1. Activité : faits marquants de l'année 2025	5
2. Présentation des comptes annuels	7
3. Perspectives d'avenir	8
4. Proposition d'affectation du résultat	9

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément à la loi et aux statuts à l'effet de vous rendre compte de l'activité de CDG CAPITAL au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité, des perspectives, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social et diverses autres résolutions.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents prévus par les textes en vigueur vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les délais impartis.

1. Faits marquants 2025

L'année 2025 a été marquée par des réalisations solides en termes d'activité et d'investissements.

1.1 Pôle Marchés

L'activité obligataire a enregistré une dynamique favorable, portée par un environnement de baisse des taux. Les placements via OPCVM ont également tiré profit de conditions de marché avantageuses, tandis qu'une première opération de titrisation en zone UEMOA a été concrétisée. L'activité dérivés s'est distinguée par la réalisation d'opérations structurantes, notamment des swaps de taux et de change. L'activité de placement confirme un positionnement de leader sur le marché de la dette privée, avec une part de marché de 28%.

1.2 Pôle Services aux Investisseurs

Le Pôle Services aux Investisseurs consolide le rôle du Groupe CDG en tant que tiers de confiance dans ses activités de dépositaire, tout en poursuivant des initiatives structurantes en faveur du développement des infrastructures financières au Maroc et en Afrique.

L'activité des fonds alternatifs connaît une dynamique soutenue, contribuant à l'élargissement du périmètre d'intervention et à la croissance des actifs sous conservation.

Le pôle a également franchi une étape importante avec l'obtention de l'agrément de membre négociateur-compensateur et son implication dans la préparation du Marché à Terme, notamment à travers les tests de place et la mise en place du cadre documentaire.

Sur le plan régional, il renforce son positionnement en Afrique via la réalisation d'une première opération de placement sur le marché UMOA et sa participation aux initiatives de place.

Enfin, la dynamique de digitalisation se poursuit avec la mise en production du système d'information dédié aux fonds OPCC et l'extension progressive de ses fonctionnalités à l'ensemble des fonds alternatifs,

1.3 Pôle Investissement

L'année 2025 a été marquée par une dynamique de croissance exceptionnelle, avec des encours facturables en progression de 130 %. Cette performance s'accompagne d'une extension stratégique du périmètre d'activité aux opérations de marché, conformément aux validations réglementaires obtenues. En parallèle, l'exercice a permis de stabiliser le cadre de gestion, de concrétiser des

investissements obligataires majeurs DH et d'étendre le modèle d'architecture ouverte à de nouveaux mandats institutionnels.

1.4 Pôle Financement

Dans le cadre du financement de projets stratégiques et du déploiement de la centralisation, plusieurs opérations ont été finalisées ou poursuivies au profit de clients Corporate & Affiliés.

Des financements d'investissement et d'exploitation ont été clôturés pour AYA et SOFAC, ainsi que des financements de marchés publics au bénéfice d'IRZER IV.

Par ailleurs, des facilités de caisse, des crédits SPOT ainsi que des crédits relais ont été mis en place dans le cadre du projet LGV.

1.5 Pôle Développement

Plusieurs opérations structurantes ont été réalisées dans le cadre de l'accompagnement des entités corporate y compris celles du GROUPE CDG. L'OCP a été accompagné dans une émission obligataire pour financer son programme d'investissement dans les Provinces du Sud. La CDG a été conseillée pour sa première émission obligataire subordonnée par placement privé. L'ONEE a été accompagné sur le transfert de dette aux SRMs et la revue de son modèle financier. CIH Bank a été assisté dans le cadre de son augmentation de capital. Enfin, l'UIR, la FUIR et la FUIM ont été accompagnés sur leurs business plans et sur la structuration de financements liés à l'extension du campus de la FUIR et à la construction d'un campus à Marrakech.

1.6 Filiales

CDG Capital Gestion

L'activité de gestion d'OPCVM a affiché en 2025 une dynamique commerciale soutenue et un positionnement institutionnel renforcé. Elle a été portée par la réalisation d'opérations de placement significatives pour des institutionnels de référence tels que l'OCP et l'ONCF, ainsi que par l'arrivée de 21 nouveaux clients, principalement sur le segment Corporate via les fonds ouverts.

Par ailleurs, la gamme a été enrichie par la création de fonds dédiés et diversifiés au profit de plusieurs organismes financiers. L'activité a également bénéficié d'actions de formation menées auprès de l'ONCF et du développement de partenariats avec les SRM dans différentes régions du Royaume.

CDG Capital Bourse

En 2025, la filiale a poursuivi sa transformation et le renforcement de son activité. Un projet important de modernisation des outils a été mené avec succès, sans impact sur le fonctionnement, permettant d'améliorer l'expérience client. L'année a également été marquée par l'obtention d'un agrément important pour de nouvelles activités de marché, ainsi que par le lancement de travaux d'aménagement du siège afin d'améliorer l'environnement de travail.

Sur le plan de l'activité, plusieurs opérations structurées ont été réalisées, confirmant le savoir-faire de l'entité, ainsi qu'une participation significative à une opération majeure du marché.

Le développement commercial est resté soutenu, avec l'ouverture de nouveaux comptes, une progression de la collecte et une proximité renforcée avec les clients à travers diverses actions de terrain.

AjarInvest

L'année a été marquée par une transformation structurelle de la plateforme, combinant industrialisation, sécurisation et création de valeur. Le siège a été transféré à Casablanca et un nouveau système métier a été déployé, renforçant la digitalisation, la gouvernance des données et la robustesse opérationnelle.

Plusieurs véhicules structurants ont été lancés ou consolidés, dont le fonds Pérenne Stone et des opérations majeures sur actifs publics et institutionnels.

Enfin, un pipeline stratégique diversifié (Dakhla Technopole, résidences étudiantes, OPCI Awqaf) confirme la dynamique de développement et d'extension du périmètre d'intervention.

2. Présentation des comptes annuels

CDG Capital clôt l'année 2025 sur des réalisations financières et opérationnelles solides, portées par le dynamisme de l'ensemble des lignes métiers de la banque.

2.1 Comptes sociaux

Au terme de l'exercice 2025, CDG Capital affiche un produit net bancaire (PNB) en croissance de 42% à MAD 532 millions, porté par la bonne performance des activités de marché, de même que l'orientation positive des commissions liées à la gestion d'actifs et aux services dépositaire.

Les dotations aux provisions en couverture de risques, nettes des reprises, se sont élevées à MAD 18,7 millions.

Le résultat net (RN) s'élève à MAD 134 millions, soit une progression de 73 % par rapport à fin 2024.

2.2 Comptes consolidés

Le périmètre de consolidation se présente comme suit à fin décembre 2025 :

Dénomination sociale	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation
CDG Capital	100%	100%	Consolidante
CDG Capital Gestion	100%	100%	Intégration Globale
CDG Capital Bourse	100%	100%	Intégration Globale
Ajarinvest	45%	45%	Intégration Globale

En consolidé, le produit net bancaire (PNB) atteint MAD 1 083 millions, contre MAD 619 millions en 2024. Cette évolution traduit à la fois la croissance de l'ensemble des activités de la banque et de ses filiales (MAD +243 millions) et l'effet de périmètre (MAD +221 millions) lié à l'intégration d'Ajarinvest depuis octobre 2024. Les charges générales d'exploitation, amortissements inclus, atteignent MAD 376 millions, contre MAD 311 millions en 2024. Hors effet de variation du périmètre, la hausse des charges s'élève à MAD 36 millions. Quant au résultat net part du groupe (RNPG), il s'élève à MAD 327,3 millions, contre MAD 159,8 millions à fin 2024.

Echéancier du solde des dettes fournisseurs (comptes sociaux) :

En application des dispositions de la loi 32-10 relative aux délais de paiement complétant la loi n°15-95 formant Code de Commerce, la décomposition par échéance des dettes à l'égard des fournisseurs se présente comme suit (montants en milliers de dirhams) :

Date d'arrêté	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(B) Dettes échues de moins 30 jours	(C) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(E) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2025	A+B+C+D+E 28 738	(A) 28 738				

3. Perspectives

CDG Capital poursuit la transformation de son modèle économique afin de renforcer son rôle d'acteur central au service des grandes orientations de développement du pays et de s'affirmer comme la banque de référence des investisseurs institutionnels.

Dans un contexte où la mobilisation de l'épargne institutionnelle vers des investissements de long terme constitue un levier essentiel du financement des grands chantiers nationaux, la Banque recentre son positionnement sur l'accompagnement des acteurs institutionnels et le financement de projets structurants à fort impact économique et social.

Ce modèle repose sur une meilleure adéquation entre l'épargne longue et les besoins de financement à long terme, en cohérence avec les passifs des fonds gérés. Il cible prioritairement les secteurs stratégiques tels que les infrastructures, le transport, l'eau, l'énergie, la transition verte, la santé et les industries émergentes.

Par ailleurs, CDG Capital entend contribuer activement au développement du marché des produits structurés, encore peu mature à l'échelle nationale, afin d'élargir les solutions de financement disponibles et de mieux répondre aux besoins des émetteurs et des investisseurs sur des horizons longs.

4. Proposition d'affectation du résultat

Les comptes sociaux de CDG CAPITAL font ressortir un bénéfice net de MAD 133.909.539,70 que le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	133.909.539,70
Réserve légale	-6.730.675,64
Nouveau solde à répartir	127.178.864,06
Report à nouveau des exercices antérieurs	26.358.397,65
Bénéfice distribuable	153.537.261,71
Dividendes à distribuer	153.450.000,00
Réserve facultative	-
Report à nouveau	87.261,71

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des actions composant le capital social, un dividende brut de 8,25 dirhams (Huit dirhams et 25 centimes) par action.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Khalid SAFIR
Président

Annexe : Mandats sociaux exercés au 31 décembre 2025

1. Monsieur Khalid SAFIR

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH Bank	Conseil d'Administration	Administrateur
Crédit Agricole du Maroc	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Bank Of Africa (BOA)	Conseil d'Administration	Représentant permanent CDG
Al Barid Bank (ABB)	Conseil de Surveillance	Représentant permanent CDG
Atlantic Re	Conseil d'Administration	Président
Casablanca Finance City Authority (CFCA)	Conseil d'Administration	Représentant permanent CDG
Barid Al Maghrib	Conseil d'Administration	Représentant permanent CDG
CDG Capital	Conseil d'Administration	Président
CDG Invest	Conseil d'Administration	Président
Medi Telecom (Orange)	Conseil d'Administration	Administrateur
Fonds Marocain de Placement (FMP)	Conseil d'Administration	Administrateur
MADAEF	Conseil d'Administration	Président
Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK)	Conseil d'Administration	Vice-Président
Université Internationale de Rabat (UIR)	Conseil d'Administration	Administrateur
FONDATION CDG	Conseil d'Administration	Président
FONDATION AHLY	Conseil d'Administration	Président
Tanger Med Special Agency (TMSA)	Conseil de Surveillance	Membre
CDG Développement	Conseil de Surveillance	Président
SONADAC	Conseil d'Administration	Vice-Président
Al Akhawayn University (AUI)	Conseil des administrateurs (Board of Trustees)	Administrateur
Al Omrane	Conseil de Surveillance	Membre
Université Euro Méditerranéenne de Fès	Conseil d'Administration	Administrateur
CDG Capital Real Estate	Conseil d'Administration	Président
l'Agence Nationale de Soutien Solidaire	Conseil d'Administration	Administrateur
GPBM	Conseil d'Administration	Administrateur

La présente liste est arrêtée au 31.12.2025

2. Monsieur Mohamed Ali BENSOUDA

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Atlantic Ré	Conseil d'administration	Administrateur
CIH BANK	Conseil d'administration	Administrateur
UIR	Conseil d'Administration	Administrateur
FONCIERE UIR	Conseil d'Administration	Administrateur
CDG Capital	Conseil d'Administration	Administrateur
CDG Invest	Conseil d'Administration	Administrateur
PrevInvest	Conseil d'Administration	Président
CDG Incept	Conseil d'Administration	Représentant permanent CDG
Cosumar	Conseil d'Administration	Représentant permanent RCAR
MADAEF	Conseil d'Administration	Représentant permanent CDG
Entreprise Services CDG (ex DXC TECHNOLOGY)	Conseil d'Administration	Administrateur
CDG Développement	Conseil de Surveillance	Membre
CDG Capital Real Estate	Conseil d'Administration	Administrateur
FONDATION CDG	Conseil d'Administration	Représentant permanent CNRA
FONDATION AHLY	Conseil d'Administration	Administrateur
Bourse de Casablanca	Conseil d'Administration	Représentant permanent CDG

La présente liste est arrêtée au 31.12.2025

3. Madame Khaoula LACHGUAR

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
UIR	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Capital	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Invest	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Développement	Conseil de Surveillance	Membre
CDG INCEPT	Conseil d'Administration	Administrateur
JAIDA	Conseil d'Administration	Représentant permanent CDG
CDG Capital Real Estate	Conseil d'Administration	Administrateur

La présente liste est arrêtée au 31.12.2025

4. Ahmed Khalid SEGHROUCHNI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CDG Capital	Conseil d'Administration	Administrateur
CDG Capital Real Estate	Conseil d'Administration	Administrateur

La présente liste est arrêtée au 31.12.2025

5. ABDELJALIL EL HAFRE

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
AFRICA RE	Conseil d'administration	Administrateur
CNSS	Conseil d'administration	Membre
RCAR	Comité de direction	Membre
	Comité d'Audit et des Risques	Président
	Comité de pilotage	Membre
CNRA	Comité de direction	Membre
	Comité d'Audit et des Risques	Président
	Comité de pilotage	Membre
FSEC	Conseil d'Administration	Membre
ANAM	Conseil d'Administration	Membre
ACAPS	Commission de régulation	Membre

La présente liste est arrêtée au 31.12.2025

6. Monsieur Mohamed EL BABSIRI

Néant

7. Madame Ghislane GUEDIRA BENNOUNA (administrateur indépendant)

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
RISMA	Conseil d'administration	Membre Indépendant
Lafarge-Holcim Maroc	Conseil d'administration	Membre Indépendant
CBI	Conseil d'administration	Membre Indépendant
Aya Gold & Silver	Conseil d'administration	Membre Indépendant

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS**

**EXERCICE
DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE
2025**

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Tour Mamounia,
Place Moulay El Hassan,
Rabat – Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CDG Capital et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2.533.276 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 415.307 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Valorisation des instruments financiers conformément à la norme IFRS 9	
<p>Dans le cadre de ses activités de marché, le groupe CDG CAPITAL détient des instruments financiers évalués et comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou des capitaux propres. La juste valeur des instruments financiers est déterminée conformément à la note y afférente au niveau de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré la détermination de la juste valeur des instruments financiers comme un point clé d'audit au 31 décembre 2025, en raison :</p> <p>De l'importance du jugement requis pour la détermination de la juste valeur de ces instruments financiers ;</p> <p>Du risque d'incidence significative sur les résultats du groupe, au regard de l'importance du poste au niveau des états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2025, la valeur des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat s'élève à KMAD 9.685.233 et à la juste valeur par les capitaux propres à KMAD 2.370.555.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des instruments financiers à la juste valeur par résultat ou par capitaux propres.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner le dispositif de gouvernance autour des modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Tester par sondage l'évaluation des instruments financiers à la juste valeur par résultat ou par capitaux propres ; - Examiner les informations relatives à l'évaluation des instruments financiers présentées au niveau des annexes aux comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport

de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International (54)
7 Bd Driss Slaoui - Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 05 22 29 84 17

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A


COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAOU
Associé

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS-IFRS
AU
31 DÉCEMBRE 2025**

**Pôle Pilotage
Direction Financière**

COMPTES CONSOLIDÉS IAS-IFRS - AU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉVÈNEMENT SIGNIFICATIF INTERVENU AU COURS DE L'EXERCICE

Pour les besoins de comparabilité des données, nous présentons ci-après le chiffre pro forma au 31 décembre 2025 pour les principaux indicateurs consolidés (en milliers de dirhams) :

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Chiffres 31-Décembre-2024	Effet complet*	Chiffres pro forma 31-Décembre-2024**	Chiffres 31-Décembre-2025
PRODUIT NET BANCAIRE	618 962	192 091	611 054	1 093 247
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	387 562	168 736	476 298	706 799
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	297 140	168 736	465 876	701 335
RÉSULTAT NET	185 528	106 058	291 585	415 307
INTÉRÊTS MINORITAIRES	625 714	150 333	84 047	88 048
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	159 816	47 725	207 537	327 260

*Acquisition de la société AJMUNVEST en octobre 2024 - Effet cumulé des mois antérieurs-

**Chiffres pro forma- Effet année pleine- avec inclusion en périmètre de consolidation d'AJMUNVEST 31-Décembre-2024

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : RÉFÉRENTIELS APPLICABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe CDG Capital sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS). Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations lorsque l'application en 2025 est optionnelle.

BASES DE PRÉSENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dirhams, sauf mention contraire.

NOTE 2 : PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de CDG Capital sont établis à partir des comptes individuels de CDG Capital et de toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à retenir : intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en

équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

A fin décembre 2025, le périmètre de consolidation du Groupe CDG Capital inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2025		31/12/2024		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
CDG CAPITAL	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CDG CAPITAL GESTION	100%	100%	100%	100%	intégration Globale
CDG CAPITAL BOURSE	100%	100%	100%	100%	intégration Globale
AJARINVEST	45%	45%	45%	45%	intégration Globale

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition. Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, date de transition au référentiel IFRS pour le Groupe, l'écart d'acquisition (GOODWILL) est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS ».

Les écarts d'acquisition Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

NOTE 3 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat selon le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont classés au coût amorti ou à la juste valeur par résultat lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette rubrique est constituée les instruments détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, les instruments de capitaux propres pour lesquels l'option d'un classement en juste valeur par capitaux propres n'a pas été retenue, ainsi que les autres instruments de dette qui ne remplissent pas le critère du modèle de gestion « collecte » ou « collecte et vente », ou celui des flux de trésorerie.

Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction initiaux étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêt, les variations de la juste valeur sont portées en résultat. Il en est de même des revenus, des dividendes et des plus et moins-values de cession réalisées.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les instruments de dette sont classés en juste valeur par capitaux propres si les deux critères suivants sont réunis : l'objectif du modèle est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs financiers (« collecte et vente »), et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS-IFRS - CDG Capital

Publiés en millions de dollars

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération. Ils sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur de marché sont enregistrées en capitaux propres recyclables. Ces actifs financiers font également l'objet d'un calcul de pertes attendues au titre du risque de crédit.

Par ailleurs, les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe détermine la juste valeur des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation fondées sur l'utilisation au maximum de données observables. Dans ces conditions, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie ci-après :

- Niveau 1 : les valeurs de marché utilisées correspondent aux prix cotés sur des marchés réglementés, de même que sur des marchés assimilés, dès lors qu'ils sont actifs ; ce qui implique l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés. Ces techniques sont régulièrement calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché (par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif).

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Dépréciation des instruments financiers

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Le Groupe identifie trois strates (buckets) correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif :

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« bucket 1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« bucket 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit déprécié.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés (« bucket 3 ») : Lorsqu'un actif est déprécié, la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à l'exception des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission et des instruments pour lesquels un modèle simplifié est autorisé.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit est apprécié sur une base individuelle en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose notamment sur la comparaison des probabilités de défaut et des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée avec la réglementation de Bank AL-Maghrib relative aux créances en souffrance, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues « ECL : Expected Credit Loss » sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (Loss Given Default, LGD) et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default, EAD) actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Le Groupe applique une LGD forfaitaire de 45% ; taux dérivé de l'approche standard de Bâle II. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment de données pour calibrer les paramètres du risque (PD, LGD), le calcul de l'ECL est fondé sur les pertes et / ou provisions individuelles observées historiquement sur le portefeuille concerné.

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie de l'instrument.

Informations prospectives

Le Groupe prend en compte des informations prospectives à la fois dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit et dans la mesure des pertes de crédit attendues.

CDG Capital a fait le choix de mettre en place trois scénarii macro-économiques couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- Un scénario de base qui correspond à la situation actuelle de l'économie marocaine dont la probabilité de réalisation est estimée à 15% ;
- Un scénario optimiste dont la probabilité de réalisation est estimée à 15% ;
- Un scénario adverse où la situation macroéconomique globale du Maroc se dégrade et dont la probabilité de réalisation est estimée à 70%.

Pour l'élaboration desdits scénarii prospectifs, CDG Capital a analysé les principaux facteurs macroéconomiques déterminants et leurs impacts sur le portefeuille actuel. CDG Capital revoit à fréquence annuelle la pertinence et le champ d'application en fonction de l'évolution de la nature et la composition du portefeuille émetteur interne.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Le Groupe décomptabilise un passif financier (ou une partie de passif financier) seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

3.2 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incluent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition initial, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès la date de leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont constitués essentiellement par des logiciels acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et/ou des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition. Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement.

Les logiciels dont la durée d'utilité est définie sont amortis sur une période allant de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné, qui sont immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués linéairement en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

➤ Immeubles et constructions :

	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	CATÉGORIE D
COMPOSANTS	Terrassement	Menuiserie extérieure	Étanchéité	Plomberie et sanitaire
	Gros œuvre	Menuiserie intérieure	Électricité	Détection et protection incendie
		Revêtement sol et mur intérieur	Pré câblage tél. & inf.	Ascenseurs
		Revêtement façade	Grands travaux de construction	Climatisation VMC
		Faux plafond		Stores
		Cloisons amovibles		Peinture Miroiterie
		Faux plancher informatique		Réseau téléphonique
		Couvre joint de dilatation		Signalisation
		Aménagement extérieur		
DURÉE D'UTILITÉ	70 ans	30 ans	15 ans	10 ans

➤ **Autres immobilisations corporelles :**

Eléments	Durée d'amortissement
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	10 ans

L'ensemble de ces dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40 « immeubles de placement », les immeubles de placement sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

3.3 CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Imposant ainsi pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location « location simple et location financement » :

- Un droit d'utilisation et son amortissement ;
- Un passif de location actualisé.

Le Groupe a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée du contrat.

3.4 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

3.5 IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs de l'état de la situation financière, à l'exception des GOODWILLS.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice.

Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au niveau de l'état du résultat global de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

3.6 COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend, au titre du risque de crédit, les dotations et reprises de provisions couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (buckets 1 et 2), les dotations et reprises de provisions des actifs dépréciés (bucket 3), les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances amorties.

3.7 PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

NOTE 4 : JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

1. Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
2. L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
3. Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
4. Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

NOTE 5 À 12 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS-IFRS

Publiés en milliers de dollars.

NOTE 5 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

BILAN CONSOLIDÉ

31/12/2025

5.1

ACTIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	364 124	792 168
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	9 686 233	10 245 642
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		8 177 694	8 673 232
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 507 539	1 372 410
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	2 370 555	2 404 671
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		2 334 181	2 368 297
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		36 374	36 374
Titres au coût amorti	5.1.4	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	2 947 862	1 377 912
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	3 786 839	1 804 744
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt exigible		123 922	8 111
Actifs d'impôt différé		-	5 075
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	1 228 328	1 044 801
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	5.1.8	362 719	141 951
Immobilisations incorporelles	5.1.9	119 397	98 309
Écarts d'acquisition	5.1.10	678 823	453 830
TOTAL ACTIF		21 667 711	18 377 714

BILAN CONSOLIDÉ

31/12/2025

6.2

PASSIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1	147 693	104 682
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		147 693	104 682
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	6 977 080	7 387 915
Dettes envers la clientèle	5.2.3	2 875 543	2 506 396
Titres de créance émis	5.2.4	4 358 205	3 796 541
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigible		213 641	97 123
Passifs d'impôt différé		17 110	-
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	3 364 203	1 935 868
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-
Provisions	5.2.6	8 925	11 355
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.2.4	1 172 036	612 802
Capitaux propres		2 633 276	1 929 031
Capital et réserves liées		1 860 000	1 435 000
Réserves consolidées		261 439	204 252
Part du groupe		260 846	203 681
Part des minoritaires		593	571
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(3 470)	(1 806)
Part du groupe		(3 470)	(1 806)
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		415 307	291 685
Part du groupe		327 260	169 814
Part des minoritaires		88 048	121 772
TOTAL PASSIF		21 667 711	18 377 714

5.1.1 VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	31/12/2025		31/12/2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	404	-	437	-
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	363 720	-	791 731	-
Total	364 124	-	792 168	-

5.3.2

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Instrument, émetteur et description des actifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2015				31/12/2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers émis à des fins de transaction	-	8 177 883	-	8 177 883	-	8 870 010	-	8 870 010
Bons du Trésor	-	7 340 208	-	7 340 208	-	7 848 404	-	7 848 404
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	730 800	-	730 800	-	804 704	-	804 704
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-	-	-
Instrument dérivé	-	206 872	-	206 872	-	209 004	-	209 004
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	1 408 063	90 012	9 461	1 507 536	1 370 047	-	2 000	1 372 047
Total	1 408 063	9 207 787	9 461	10 625 311	1 370 047	9 079 014	2 000	10 451 061

5.1.3

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Instruments financiers et éléments des actifs financiers à la JVOCI*	31/12/2025				31/12/2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de dette comptabilisés à la JVOCI recyclables	-	2 334 181	-	2 334 181	-	2 368 297	-	2 368 297
Bons du Trésor	-	808 515	-	808 515	-	1 083 679	-	1 083 679
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	1 525 666	-	1 525 666	-	714 618	-	714 618
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la JVOCI non recyclables	-	-	36 374	36 374	-	-	36 374	36 374
Total	-	2 334 181	36 374	2 370 556	-	2 368 297	36 374	2 404 671

*JVOCI : Juste valeur par capitaux propres

Encours et dépréciations par Bucket des instruments de dette à la JVOCI sous IFRS 9	31/12/2025				31/12/2024			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	2 343 801	-	-	2 343 801	2 378 848	-	-	2 378 848
Dépréciations	9 620	-	-	9 620	10 549	-	-	11 649
Net	2 334 181	-	-	2 334 181	2 368 297	-	-	2 368 297

*JVOCI : Juste valeur par capitaux propres

FINANCIAL GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
21/12/2024

2.1.4 TITRES AU CÔT AMORTI

Titres au coût amorti	31/12/2023	31/12/2024
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Dérogations et autres titres à revenu fixe	25 046	30 200
Total	25 046	30 200
Dépréciations	25 046	30 200
Net	-	-

Encours et dépréciations par Bucket des titres au coût amorti au IFRS 9	31/12/2023				31/12/2024			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	-	-	25 046	25 046	-	-	30 200	30 200
Dépréciations	-	-	25 046	25 046	-	-	30 200	30 200
Net	-	-	-	-	-	-	-	-

2.1.5

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	31/12/2025	31/12/2024
À vue	1 466 304	187 269
Comptes ordinaires	1 466 304	187 269
Prêts et comptes au jour le jour	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
À terme	1 808 567	1 202 969
Prêts et comptes à terme	1 405 667	1 101 667
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Créances rattachées	6 701	11 293
Encours bruts	2 972 671	1 399 229
Dépréciations	24 819	12 316
Encours nets	2 947 852	1 377 912

Erreurs et dépréciations par Bucket aux IFRS 9	31/12/2025				31/12/2024			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	2 972 671	-	-	2 972 671	1 399 229	-	-	1 399 229
Dépréciations	24 819	-	-	24 819	12 316	-	-	12 316
Net	2 947 852	-	-	2 947 852	1 377 912	-	-	1 377 912

5.1.4

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU CÔTÉ AMORTI

	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2025	31/12/2024
Crédits de trésorerie	740 000	227 950	725 578	849	1 744 380	546 734
- Comptes à vue débiteurs	600 000	227 950	175	849	728 978	252 575
+ Bilances commerciales	-	-	-	-	-	-
+ Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
+ Autres crédits de trésorerie	240 000	-	725 401	-	1 015 401	294 219
Crédits à la consommation	-	-	-	1 748	1 748	2 328
Crédits à l'équipement	632 000	-	1 155 957	-	1 787 957	1 263 487
Crédits immobiliers	-	-	-	14	14	130
Intérêts courus à recevoir	9 485	31	11 261	1	20 947	11 280
Valeurs reçues en pension	-	240 000	-	-	240 000	-
Créances acquises par affectation	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	173	1 997	6 168	8 336	7 358
Erreurs bruts	1 381 485	468 165	1 348 301	6 778	3 603 007	1 821 387
Dépréciations	3 949	0	6 063	6 158	16 188	26 613
Erreurs nets	1 377 536	468 165	1 338 918	2 420	3 786 819	1 847 944

	31/12/2025				31/12/2024			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Erreurs et dépréciations par Bucket sous IFRS 9								
Erreurs bruts	3 796 851	-	6 158	3 803 007	1 824 420	-	6 677	1 831 097
Dépréciations	10 012	-	6 156	16 188	20 008	-	6 605	26 613
Total	3 796 823	-	-	3 786 823	1 844 428	-	272	1 844 744

5.1.7

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

	31/12/2023	31/12/2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	2 313	2 345
Créances fiscales	46 484	187 138
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	147 711	79 329
Débiteurs divers	1 029 811	764 094
Comptes de liaison	-	1 495
Total	1 226 329	1 044 401

5.1.1

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	Valeurs brutes au	Autres Valeurs	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Valeurs brutes au
	31/12/2024				31/12/2025
Terrains et constructions	48 847	-	3 788	5 070	43 859
Matériel, outillage et transport	3 978	-	8	930	2 951
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	63 131	-	5 460	489	70 106
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
En-cours	71 308	-	229 470	-	301 979
Droits d'utilisation	93 843	-	-	-	93 843
Total	280 788	-	239 751	7 469	612 137

Amortissements	Cumul amortissements au	Autres Valeurs	Dotation	Reprises	Cumul amortissements au
	31/12/2024				31/12/2025
Terrains et constructions	31 882	-	1 478	554	32 001
Matériel, outillage et transport	3 389	-	219	830	2 652
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	56 372	-	3 417	489	59 299
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
En-cours	-	-	-	-	-
Droits d'utilisation	48 815	-	7 461	-	53 405
Total	139 458	-	12 685	1 973	149 418

Valeurs nettes	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au
	31/12/2024	31/12/2025
Terrains et constructions	14 965	11 858
Matériel, outillage et transport	510	299
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	8 739	10 806
Autres immobilisations corporelles	-	-
En-cours	71 308	301 376
Droits d'utilisation	45 028	38 378
Total valeurs nettes	141 951	362 719

Droits d'utilisation	31/12/2024	31/12/2025
	Immobilier	
Valeurs brutes	93 843	91 246
Amortissements et dépréciations	48 015	55 145
Valeurs nettes	45 828	36 102
Mobilier		
Valeurs brutes	-	2 697
Amortissements et dépréciations	-	321
Valeurs nettes	-	2 376
Total valeurs nettes	45 828	38 478

0.1.9

IMMOBILISATIONS INCORPORÉES

	Valeurs brutes au 31/12/2014	Acquisitions	Créances ou retraits	Dotations de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2015
Valeurs brutes	261 074	39 569	11 202	-	311 845
Amortissements	162 264	-	4 780	12 349	179 393
Valeurs nettes	98 810	39 569	6 422	12 349	132 452

5.1.10

ÉCARTS D'ACQUISITION

	31/12/2024	Augmentations (acquisition)	Diminutions (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31/12/2025
Valeurs brutes	453 830	224 993	-	-	-	678 823
CDG Capital Gestion	93 424	-	-	-	-	93 424
CDG Capital Bourse	4 802	-	-	-	-	4 802
AJARINVEST	355 604	224 993	-	-	-	580 597
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Gestion	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Bourse	-	-	-	-	-	-
AJARINVEST	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	453 830	224 993	-	-	-	678 823

FINANCIAL GRANT TRACANTON
POUR IDENTIFICATION

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
L. 10.08.2017 11:40:17

8.2.1 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Passifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2023				31/12/2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction	-	147 693	-	147 693	-	104 682	-	104 682
Instruments en valeur de marché sur option	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	147 693	-	147 693	-	104 682	-	104 682

1.2.2

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Total	Total
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Cinques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	-	8 594	108 015	-	116 609	201 446
Valeurs données en pension	2 461 860	-	2 413 320	-	4 875 180	6 692 690
- au jour le jour	-	-	2 413 320	-	2 413 320	1 615 904
- à terme	2 461 860	-	-	-	2 461 860	4 076 695
Emprunts de trésorerie	-	-	1 940 000	-	1 940 000	842 078
- au jour le jour	-	-	1 940 000	-	1 940 000	500 000
- à terme	-	-	-	-	-	42 078
Emprunts financiers	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	1 262	-	272	-	1 534	1 071
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
Dettes locatives	-	43 767	-	-	43 767	50 033
Total	2 463 122	52 351	4 461 607	-	6 877 979	7 387 915

Variation des dettes locatives	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Dettes locatives	90 791	-	-	90 791
Amortissements	40 758	6 266	-	47 024
Valeurs nettes	50 033	(6 266)	-	43 767

5.2.3

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à vue créditeurs	252 537	606 007	362 536	203 399	1 424 479	1 242 701
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	879 406	227 791	2 000	1 109 197	1 134 782
Valeurs données en pension	-	147 735	-	-	147 735	-
Autres comptes créditeurs	68 343	105 842	7 051	-	182 236	109 707
Intérêts courus à payer	-	9 585	2 253	48	11 896	13 206
Total	320 880	1 749 575	599 641	205 447	2 875 543	2 500 396

5.2.4

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Bons de caisse	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	3 798 541	3 548 018	2 988 352	4 358 205
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Titres subordonnés	612 802	559 235	1	1 172 036
à durée déterminée	512 775	559 235	-	1 072 010
à durée indéterminée	100 027	-	1	100 026
Total	4 411 343	4 107 251	2 988 353	5 530 241

525 COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

	31/12/2025	31/12/2024
Opération diverses sur titres	1 708 494	806 757
Sommes dues à l'Etat	31 817	118 307
Clients avances et acomptes	-	-
Charges à payer	50 578	43 205
Dividendes à payer	-	-
Autres passifs	1 513 514	867 809
Total	3 304 403	1 835 868

5.2.6

PROVISIONS

Provisions	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	11 355	7 569	10 000	8 925
Total	11 355	7 569	10 000	8 925

Ventilation des provisions	31/12/2024	31/12/2025
Court terme	11 355	8 925
Long terme	-	-
Total	11 355	8 925

6.1

MARGE D'INTERÊT

	31/12/2023	31/12/2024
Sur opérations avec les établissements de crédits	47 143	40 345
Sur opérations avec la clientèle	102 681	90 221
Intérêts courus et échus sur titres	88 004	100 537
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 659	1 917
Produits d'intérêt	240 572	233 050
Sur opérations avec les établissements de crédits	93 788	78 828
Sur opérations avec la clientèle	73 711	143 700
Sur dettes représentées par titres	131 575	108 792
Sur dettes subordonnées	31 036	21 898
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et charges assimilés	1 761	1 891
Charges d'intérêt	331 651	354 618

5.2

COMMISSIONS

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Gestion et conservation d'actifs	255 014	6 024	248 990	171 475	6 464	165 014
Prestations et services pour conseils financiers	56 542	-	56 542	28 905	-	28 905
Autres	4 505	1 299	3 206	2 887	1 552	1 335
Produits et charges nets des commissions	316 062	7 323	308 739	203 173	8 016	195 157

6.3

RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus	490	550
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	270 008	371 777
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	50 157	4 050
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture	-	-
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(29 606)	(100 493)
Inefficacité de couverture à la juste valeur	-	-
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie	-	-
Gains ou pertes nets	291 049	275 884

ROACE GRANT THORNTON
FOR IDENTIFICATION

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
FIDUCIARY - 4-011

3.4 RESULTAT SUR ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITALS PROPRES

	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	22 411	7 403
Gains ou pertes sur des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	22 411	7 403

6.5 RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/2026	31/12/2024
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits sur opérations de location simple	-	-
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Autres produits nets de l'activité d'assurances	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits (charges) nets	652 328	202 487
Produits et charges nets des autres activités	652 328	202 487

6.6

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	231 187	167 540
Impôts et taxes	4 532	4 298
Services extérieurs et autres charges	115 949	110 386
Charges générales d'exploitation	351 668	282 234

CHARGES DE PERSONNEL	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et appointements	94 793	68 636
Primes et indemnités	95 473	74 528
Charges d'assurances sociales, et de retraite	30 201	16 374
Autres charges de personnel	9 720	8 001
Total	231 187	167 540

6.7

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	12 340	18 170
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	12 430	10 008
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation	-	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations	24 780	28 167

6.3

CÔÛT DU RISQUE

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux provisions	9 212	10 661
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 480	16 020
Provisions pour dépréciation des titres	-	-
Provisions pour risques	6 714	940
Reprises sur provisions	14 909	10 268
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	8 877	10
Provisions pour dépréciation des titres	6 083	10 269
Provisions pour risques	-	-
Variation des provisions	(5 747)	8 673
Pertes sur prêts et créances incouvrables	11 582	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	5 835	8 673

6.9

CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/2025	31/12/2024
Charge d'impôts courants	282 142	111 604
Charge d'impôts différés	23 886	8
Charge d'impôts de la période	286 028	111 612

6.10 RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Net Part du Groupe	327 280	159 814
Nombre d'actions ordinaires émises	18 600 000	14 350 000
Résultat par action en dirhams	17,59	11,14

NOTE 7 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financements et de garantie donnés	4 865 846	3 101 157
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 000	101 488
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmé	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	100 000	101 488
Engagements de financement en faveur de la clientèle	2 873 044	716 188
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmé	349 897	200 194
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	1 723 047	515 003
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Crédits documentaires export confirmés	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 692 801	2 284 472
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	2 692 801	2 284 472
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financements et de garantie reçus	1 341 438	1 341 438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	609 438
- Garanties de crédits	609 438	609 438
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
- Garanties de crédits	232 000	232 000
- Autres garanties reçues	-	-

En milliers de dirhams

NOTE 9 : LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE		31/12/2023	31/12/2024
1. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	(A)	701 325	257 840
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		24 782	20 167
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des accords d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		(6 083)	(10 209)
5. +/- Dotations nettes aux provisions		11 036	10 001
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en liquidation		-	-
7. +/- Perte nettes sur des activités d'investissement		-	-
8. +/- Produits/charges des activités de financement		-	-
9. +/- Autres mouvements		-	9 230
10. +/- TOTAL (2) À (B) DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	(B)	30 633	47 180
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et similaires		(1 067 010)	810 280
12. +/- Flux liés aux opérations avec clientèle		(1 590 003)	(254 600)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		1 497 198	131 734
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		2 019 889	(793 998)
15. - Impôts versés		(211 258)	(87 230)
16. +/- DÉBIT/CRÉDIT (AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (TOTAL DES ÉLÉMENTS 11 À 15)	(C)	(577 673)	(887 796)
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRAL PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (TOTAL DES ÉLÉMENTS A, B ET C)	(D)	154 201	(553 407)
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		-	-
19. +/- Flux liés aux titres de placement		-	-
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(218 020)	(190 718)
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (TOTAL DES ÉLÉMENTS 18 À 20)	(E)	(270 820)	(190 718)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		500 338	537 550
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		599 234	(9)
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (TOTAL DES ÉLÉMENTS 22 ET 23)	(F)	1 099 572	537 541
25. EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHARGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-	-
26. AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (TOTAL DES ÉLÉMENTS D, E ET F)		635 138	(116 613)
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		31/12/2023	31/12/2024
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE		777 801	804 823
28. Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)		702 308	720 754
29. Comptes (actif et passif) et prêts à court terme à vue auprès des établissements de crédit		(14 177)	(123 608)
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		1 713 823	777 801
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)		304 124	792 100
32. Comptes (actif et passif) et prêts à court terme à vue auprès des établissements de crédit		1 349 705	(14 197)
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		635 138	(116 613)

En millions d'euros

10.1 PROUVE D'IMPÔTS

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	327 290	159 014
Impôts exigibles (IS)	202 942	111 024
Impôts différés	23 856	0
Total charge fiscale consolidée IFRS	226 798	111 024
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	613 387	271 436
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée / résultat consolidé IFRS retraité avant impôts)	47%	41%
Montant de différences de taux effectifs	6 450	7 070
Impôt sur différences temporaires	-	-
Effet des autres éléments	-	-
Charge fiscale recalculée	192 407	115 200
Taux d'impôt légal au Maroc	32,20%	35,10%

10.2 VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	11/30/2014	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	11/30/2015
Impôts différés actifs	5 075	-	(5 075)	-
Impôts différés passifs	-	23 888	(8 777)	17 910
Impôts différés actifs / passifs	5 075	(23 888)	1 702	(17 110)

10.3

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION	
• Date de clôture de l'exercice :	31/12/2025
• Date d'établissement des états de synthèse :	16 mars 2026
II. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU	
31/12/2025	
NÉANT	

NOTE 11 : INFORMATION SECTORIELLE

CDG Capital exerce ses activités sur un seul secteur opérationnel : Banque d'investissement.

NOTE 12 : PASSIFS ÉVENTUELS

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur, les exercices 2022 à 2025 ne sont pas prescrits. Les obligations fiscales du groupe sont capitalement réglées sur les sociétés (S), de la TVA et de l'impôt sur les revenus définitif (IR), ANNEXES aux états financiers peuvent être l'objet de conteste par l'administration et de appels éventuels d'impôts et taxes. Au cours de la période visée ci-dessus, la loi de finances par vote de loi n'a pas été publiée et l'impôt n'a pas été payé.

NOTE 13 : GESTION DES RISQUES

1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1.1 CADRE GÉNÉRAL ET GOUVERNANCE

La gestion des risques liée aux activités de CDG Capital est une composante permanente et transversale qui intervient dans l'ensemble des phases commerciales, opérationnelles, décisionnelles et de suivi des risques.

La mise en œuvre de la politique de gestion globale des risques est assurée, au sein de CDG Capital, à tous les niveaux organisationnels, notamment par le Conseil d'Administration et une multitude d'instances opérationnelles et décisionnelles.

Les principales catégories de risques gérées sont :

- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risque de marché ;
- Risques structurels du bilan (Risques de taux et de liquidité) ;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.

1.2 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est défini comme la probabilité qu'une contrepartie (Banque, Entreprise, Office, Institution, Fonds ou une Personne Physique...) ne remplisse pas ses obligations conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel dans l'évaluation de la qualité du crédit.

1.2.1 Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

CDG Capital a mis en place un corps procédural concernant la maîtrise des risques qui rassemble les concepts, principes et règles à observer durant la vie d'un engagement. Toute opération de Crédit/Engagement nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à honorer ses obligations et de la façon la plus efficiente de structurer l'opération, notamment en termes de sûretés, de maturité et de tarification du risque de crédit.

Le Comité d'Engagement (CE) est une instance décisionnelle qui couvre l'ensemble des expositions de la banque, dont le montant dépasse les délégations de pouvoirs en la matière. Il est chargé d'examiner et de statuer sur toute demande de Crédit/Engagement/Exposition de toute nature (activité de marché et de crédit) et contrepartie (entreprise, institution financière, client privé) et sur tout autre dossier que l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements estime nécessaire de présenter.

Le Comité Grands Risques & Stratégie (CGRS) est une instance décisionnelle émanant du Conseil d'Administration de CDG Capital qui a pour rôle d'examiner et de valider toutes les expositions de la banque, dont le montant est fixé par sa charte.

Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS-IFRS - CDG Capital

Publiés en milliers de dollars

- Au niveau du segment corporate (grandes entreprises, contreparties financements spécialisés et office). Ce processus est décliné comme suit :
 - Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus définit le fonds de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Contrepartie & Suivi des Engagements et de la décision du CE ou du CGRS. Les éléments constitutifs du fond de dossier d'engagement sont insérés au niveau d'une check-list interne.
 - Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie.
 - Un dispositif de limites d'exposition calibré sur les notations internes et en respect des seuils prudentiels.
 - Un système de délégation de pouvoir par Direction métier.
 - Un système d'échéancier interne de revue des dossiers de crédit, indépendant de la maturité des concours bancaires accordés.
 - Un dispositif de gestion des engagements sensibles composé de deux listes de suivi interne.
- Au niveau du segment des personnes physiques (PP) : le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate. Autrement dit, il nécessite une analyse et une appréciation approfondie de la capacité de remboursement de l'emprunteur intégrant le dispositif de garanties proposé.
- Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des engagements repose sur la tenue régulière du reporting interne dédié au risque de crédit et au suivi des engagements. Ce dernier reprend l'ensemble des expositions en propre de la banque, de toute nature qu'elles soient issues des activités de crédit ou de marché.

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi des engagements et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue plus généralement un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises (en cours de refonte).
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires (modèle en cours de mise à jour).
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projets et l'immobilier professionnel (en cours de refonte).

L'exercice de révision des notes est réalisé au moins une fois par an à la réception des liasses fiscales ou encore lors de la revue de portefeuille. Il peut également être provoqué à la suite de la constatation d'un événement d'alerte.

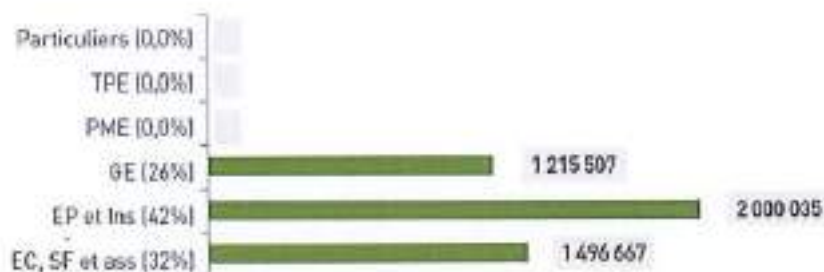
Dans un objectif de couverture des risques (crédit et contrepartie) auxquels CDG Capital se trouve exposée, la Direction des Risques Financiers (DRF) a mis en place un dispositif de gestion et

d'évaluation des garanties recueillies par la banque. Ce dispositif repose sur le principe que la recherche de garantie est recommandée pour tout type de financement.

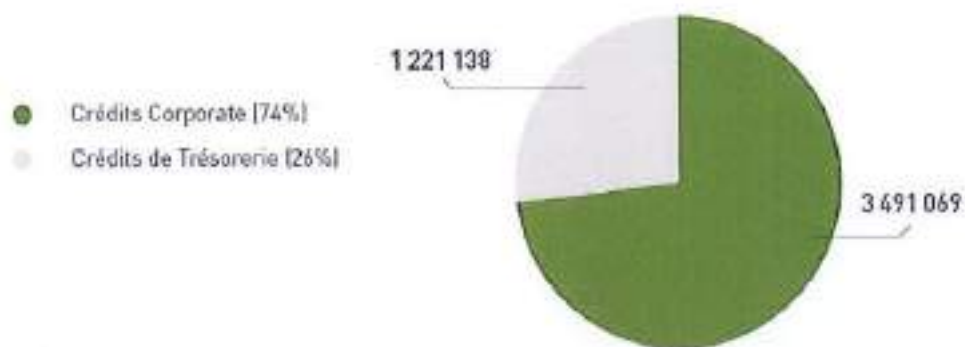
En outre, le risque de contrepartie est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. Ces opérations comprennent les contrats bilatéraux, que ce soit de gré à gré ou standardisés, qui peuvent exposer CDG Capital au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées.

1.2.2 Données quantitatives de mesure et de suivi du risque de crédit

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition à fin décembre 2025 (en milliers de dirhams) :



Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement de deux types d'engagement : les crédits corporate et les crédits court terme



Répartition des engagements « activité de crédit » au 31/12/2025

1.3 RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de CDG Capital ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ou des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La gestion de ce risque est assurée par l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements. Cette dernière centralise l'ensemble des expositions portées par les entités et filières de CDG Capital et permet de disposer en permanence d'un tableau de bord offrant :

- Une vision globale du profil d'exposition aux risques de Crédit/Contrepartie de la banque et de son évolution ;
- Un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires en vigueur.

1.4 RISQUE PAYS

Le risque pays mesure l'impact potentiel des conditions économiques, financières, politiques ou sociales spécifiques d'un pays étranger sur les créances ou expositions de CDG Capital.

Le dispositif de gestion de ce risque repose sur une combinaison d'analyse des environnements macro et micro économiques et politique du pays et sur les notations externes des souverains attribuées par les agences de rating.

1.5 RISQUES DE MARCHÉ

1.5.1 Facteurs de risque

Le risque de marché représente le risque de pertes liées à la variation des paramètres de marché notamment :

- **les taux d'intérêt** : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- **les taux de change** : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- **les prix** : le risque de prix résulte de la variation de prix et de la volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions ;
- **les spreads de crédit** : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit sur un émetteur ou sur un panier d'émetteurs. Pour les produits structurés de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs (base-corrélation).

1.5.2 Modèle interne du risque de marché

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la Value at Risk (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par Bank Al-Maghrib pour le calcul des fonds propres (FP) réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché.

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites de différentes natures et faisant l'objet d'un suivi quotidien.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

1.5.3 Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres (FP)

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

1.6 RISQUES STRUCTURELS DU BILAN

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade à la suite d'une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le suivi du risque de taux d'intérêt s'appuie principalement sur les gaps cumulés de taux d'intérêt à travers le suivi régulier des indicateurs suivants :

- la chronologie de gaps de taux d'intérêt ;
- l'interprétation des gaps mesurés par tranches d'échéances en vue de prévoir les risques encourus face à une baisse ou à une hausse des taux ;
- la sensibilité de la marge d'intermédiation aux différents scénarios d'évolution des taux ;
- le comportement de la marge d'intérêt à la suite de scénarios de stress.

Le risque de liquidité désigne le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, des engagements financiers prévus.

Le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

CDG Capital s'assure du respect permanent de la limite réglementaire du LCR. Ce dernier a affiché des niveaux confortables durant l'année 2025, le LCR à fin décembre s'est établi à 191%.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress test appliqués.

1.7 RISQUES OPÉRATIONNELS

Dans le cadre du renforcement de la résilience opérationnelle, et plus particulièrement durant l'année 2025, qui a coïncidé avec la période stratégique du déménagement de la banque vers son nouveau siège, la gestion des risques opérationnels a été placée au cœur du dispositif de pilotage. L'objectif était d'assurer, d'une part, la maîtrise des risques liés aux opérations de transition logistique et technique, et d'autre part, de garantir une continuité de service conforme aux standards réglementaires et aux attentes des parties prenantes (clients, régulateurs et partenaires institutionnels).

L'année 2025 a également été marqué par la mise en production de plusieurs systèmes d'information critiques, directement liés aux activités centrales de la banque (notamment le traitement des opérations de marché, la gestion des paiements, ainsi que les systèmes de reporting réglementaire et comptable). Cette phase de transformation a nécessité la mise en place d'un dispositif renforcé de suivi et de surveillance afin de :

- Identifier et anticiper les impacts potentiels et les effets de bord liés aux changements technologiques.
- Assurer une coordination étroite entre les équipes métiers, IT et risques opérationnels.

Nous avons aussi entamé pendant cette période la mise à jour de certaines cartographie des risques (Activité de marché et activité bancaire) et aussi la mise place de nouvelle cartographie des risques concernant des activités non couvertes (Financement et OPC).

Sécurité de l'Information

L'information et plus particulièrement les données numériques constituent une des matières premières principales des activités d'une banque. La dématérialisation quasi achevée, le besoin de rapidité des opérations et leur automatisation toujours plus poussée, renforcent continuellement le besoin de maîtrise du risque relatif à la sécurité de l'information.

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles. On classe les applications en trois catégories :

- Cœur de métier (critique pour l'activité de CDG Capital) ;
- Verticale (SI dédié à une direction de CDG Capital) ;
- Horizontale (Transverse aux directions de CDG Capital).
- La sécurité informatique se traduit à travers 2 principaux axes :
 - Sécurité réseau ;
 - Les Sécurité opérationnelle et veille de sécurité.

La surveillance des pertes internes

La collecte des pertes internes (mais également des gains et des quasi-pertes) concerne l'ensemble des métiers de CDG Capital, depuis 2012. Ce processus a permis aux opérationnels :

- de définir et mettre en œuvre les actions correctrices appropriées (évolution des activités ou des processus, renforcement des contrôles, etc...) ;
- de s'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels ;
- d'acquérir une meilleure connaissance de leurs zones de risques ;
- de mieux diffuser une culture du risque opérationnel au sein de la banque et de ces filiales.

1.8 PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Dans le cadre du maintien en conditions opérationnelles du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de CDG Capital, et en phase avec le projet "Résilience Opérationnelle Groupe", deux tests PCA ont été organisés au cours de ce semestre. L'objectif de ces tests était de vérifier la capacité de l'organisation à maintenir ses fonctions essentielles en cas de situations de crise.

Un plan d'action est en cours élaboré pour améliorer les délais de reprise d'activité et pour intégrer les nouveaux systèmes d'informations de la banque. Des tests à blanc ont été réalisés par les équipes SI, en collaboration avec les Key Users, pour valider ces ajustements techniques.

Dans le cadre de la gestion des événements de crises majeurs (Cyberattaque CNSS, ANCFCC, intempéries, etc...), CDG Capital a mise en place courant cette année des dispositifs de gestion de crises adaptés afin de remédier au risque de continuité d'activité.

Étant donné l'importance pour la banque de son système d'information et des données qu'il véhicule, et l'augmentation continue de la menace cybercriminelle, les risques liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la sécurité sont majeurs pour CDG Capital. Leur encadrement, intégré dans le dispositif général de gestion des risques opérationnels en collaboration avec les équipes de sécurités informatiques, à travers la mise en place d'un bilan d'impact des sinistres

sur les systèmes de la banque et de proposer un schéma de gestion de crise concernant le risque de cyberattaque.

2. GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

2.1 DISPOSITIF DE GESTION DU CAPITAL

Le dispositif de capital Management repose sur les principes directeurs suivants :

- 1- La tenue de la production réglementaire, notamment le pilier 1 de Bâle portant sur la mesure des exigences minimales de fonds propres au titre des risques prudentiels de crédit, marché et opérationnel ;
- 2- La mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital économique au profil global de risque de la banque ;
- 3- Le contrôle permanent de la capacité des fonds propres prudentiels à absorber les pertes issues de l'application des scénarios de chocs et de stress tests adaptés à la nature des risques encourus ;
- 4- Le pilotage dynamique des fonds propres, à travers l'anticipation des projections futures du capital requis, permettant la maîtrise du niveau de solvabilité issu des orientations budgétaires et du business plan de la banque.

Le processus d'optimisation et d'allocation des fonds propres vise :

- L'analyse la rentabilité ajustée par le risque, à travers l'appréciation de la performance d'une activité / engagement compte tenu des risques encourus ;
- L'affectation prioritaire des FP aux activités assurant un profil rendement / risque convenable ;
- Le pilotage de la stratégie de développement (lancement de nouvelles activités, nouveaux produits, etc...) ;
- Conformité par rapport aux exigences du régulateur en matière de gestion des FP.

2.2 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont régies par les dispositions de la circulaire N°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit.

A fin juin 2025, les fonds propres prudentiels de CDG Capital sur base individuelle sont composés de 56,35% des fonds propres de catégorie 1, ce pourcentage passe à 58,76% sur base consolidée.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base individuelle sont composés des plus-values latentes sur titres de placement et des provisions pour risques généraux conformément aux modalités d'inclusion dictées par Bank Al-Maghrib.

A fin décembre 2025, les fonds propres prudentiels de CDG Capital sur base individuelle sont composés de 55,09% des fonds propres de catégorie 1, ce pourcentage passe à 60,76% sur base consolidée.

A fin décembre 2025, les fonds propres prudentiels sur base sociale s'établissent à 2 501 Mdhs, contre 2 707 Mdhs sur base consolidée.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS-IFRS - CDG Capital

Publiés en milliers de dirhams

2.3 ACTIFS PONDÉRÉS ET EXIGENCES EN FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT, RISQUES DE MARCHÉ ET RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques pondérés sont calculés selon les approches suivantes :

Zone de risque	Approche d'évaluation	Référence réglementaire
Risque de crédit	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque de marché pour les produits homologués par la banque centrale	Méthode avancée	Circulaire N° 08/G/2010
Risque de marché relatif aux produits non homologués par la banque centrale	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque opérationnel	Méthode indicateur de base	Circulaire N° 28/G/2006

Le graphe ci-dessous présente la ventilation des actifs pondérés à fin décembre 2025 sur base individuelle et consolidée (en millions de dirhams) :



2.4 RATIO DES FONDS PROPRES DE BASE ET SOLVABILITÉ

A fin décembre 2025, les ratios de solvabilité et Tier One sur base individuelle et consolidée se présentent comme suit :



NOTE 14 : DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

CDG Capital s'est doté depuis sa création d'un système de contrôle interne intégré dont le renforcement continu est au cœur de ses préoccupations. Ce système se base sur les règles de bonne gouvernance, une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Dans ce cadre, CDG Capital a édifié une culture de contrôle interne autour d'un environnement de travail sécurisé et propice au développement durable. Ce dernier est régi par la charte de contrôle interne du groupe CDG Capital et décliné sur le plan opérationnel entre autres par le dispositif et la procédure de contrôle permanent. Notamment, l'ensemble des activités de CDG Capital s'inscrivent dans le cadre d'un système de contrôle à fréquences régulières adaptées à la cotation des risques opérationnels, et ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

1. DÉFINITION, OBJECTIFS ET NORMES DU CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne « SCI » de CDG Capital se définit par l'ensemble des processus mis en œuvre par la Banque, à tous les niveaux opérationnels et hiérarchiques, destiné à donner, en permanence, une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-après :

- le respect des procédures internes et orientations du management ;
- la conformité des opérations et des procédures internes aux prescriptions législatives et réglementaires ;
- la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières, à l'échelle internes et externes ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le système de contrôle interne est aussi en évolution continue en termes de ressources humaines, techniques et logistiques adaptées au développement des activités, aux exigences réglementaires et aux ambitions de la banque de pérenniser une atmosphère de confiance et de bonnes pratiques en interne et vis-à-vis des clients.

2. ORGANISATION DU SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne du Groupe CDG Capital est organisé autour de trois lignes de maîtrise des risques, sous la responsabilité de la direction générale et la supervision du Conseil d'administration. Cette organisation peut être illustrée comme suit :

La première ligne de maîtrise est constituée par le management opérationnel qui doit veiller au bon fonctionnement et du déploiement du dispositif de contrôle de premier niveau ;

La deuxième ligne de maîtrise est opérée par l'entité Contrôle Permanent qui est en charge de la bonne conception et du correct déploiement du dispositif de contrôle permanent en s'appuyant sur les travaux de cartographie des risques de non-conformité et opérationnels.

Le contrôle permanent au sein de CDG Capital est mis en œuvre à tous les niveaux organisationnels et est matérialisé et déployé à travers des répertoires de contrôle couvrant l'ensemble des activités, des plans de supervision et de communication et des restitutions consolidées permettant de tirer des enseignements pertinents et de mettre en place les actions nécessaires. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir courant l'exercice des activités de manière à prévenir tout incident éventuel.

La troisième ligne de maîtrise que représente la direction de l'audit interne. Celle-ci apporte une évaluation indépendante et des revues transverses dans un but d'améliorer le dispositif de contrôle en place.

3. MOYENS AFFECTÉS AU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) comprend des structures dédiées exclusivement aux activités de contrôle déployées au niveau central. D'autres entités jouent un rôle de support de contrôle interne de par la nature de leurs attributions.

Les structures dédiées aux activités de contrôle sont l'audit interne d'une part, et celles en charge, de la gestion des risques, du contrôle permanent, et de la conformité d'autre part. Rattachées au pôle « Pilotage et Contrôle », ces dernières ont pour rôle d'animer les filières de contrôle, de veiller à l'application des dispositifs de contrôle et à la régularisation des anomalies relevées en temps opportun, de centraliser les données relatives à la gestion et la prévention des risques, ainsi que d'élaborer des analyses et de produire des indicateurs relatifs au contrôle interne selon leur périmètre d'actions.

4. COORDINATION DU DISPOSITIF CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de CDG Capital et de ses filiales est organisé en filière selon l'approche subsidiaire. Le contrôle fédéral assure le référentiel et le reporting Groupe et les fonctions du contrôle interne des filiales déploient le dispositif de contrôle dans le respect de la réglementation et des normes Groupe. A cet égard, le système de contrôle interne est assuré au niveau des filiales par le biais de correspondants contrôle permanent dédiés aux activités y afférentes. Les moyens humains déployés et leurs attributions sont proportionnels à la taille et à la nature des activités de chaque structure notamment aux exigences réglementaires en la matière.



**RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SOCIAUX**

**EXERCICE
DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE
2025**

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Tour Mamounia,
Place Moulay El Hassan,
Rabat - Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CDG Capital S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.368.684 KMAD, dont un bénéfice net de 133.910 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CDG Capital S.A au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Evaluation des titres de transaction et de placement	
<p>Les titres de transaction et de placement figurent à l'actif de CDG Capital au 31 décembre 2025 pour un montant de 11.589.424 KMAD.</p> <p>Les titres de transaction et de placement sont évalués conformément aux principes décrit dans l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de transaction et de placement constitue un point clé de l'audit, ces titres étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation (hors actions cotées) en date de clôture.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des titres de transaction et de placement.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner le dispositif de gouvernance relatif aux modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - Tester par sondage l'évaluation des titres de transaction et de placement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 mars 2026.

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tel: 05 31 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A


Siège Social: 83, Avenue Hassan II
Casablanca
Tel: 05 22 27 47 34 - Fax: 05 22 27 47 34

Abdellah LAGHCHAOU
Associé

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
AUDIT

FIDUCIARY GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COMPTES SOCIAUX - AU 31 DÉCEMBRE 2025

Montés en milliers de dirhams

BILAN

Approuvé au 31/12/2025

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	364 108	792 164
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 763 005	1 267 754
À vue	1 256 638	64 794
À terme	1 506 367	1 202 959
Créances sur la clientèle	3 796 500	1 024 283
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 750 936	540 237
Crédits et financements participatifs immobiliers	14	130
Autres crédits et financements participatifs	241 886	294
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	11 589 424	12 271 995
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 051 880	9 522 507
Autres titres de créance	2 323 814	1 406 857
Titres de propriété	1 213 729	1 252 630
Certificats de Sukuk	-	-
Autres actifs	586 516	619 829
Titres d'investissement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	882 212	649 785
Participation dans les entreprises liées	824 490	599 497
Autres titres de participation et emplois assimilés	57 721	50 287
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	114 067	94 393
Immobilisations corporelles	312 865	84 429
TOTAL ACTIF	20 408 687	17 604 541

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
COOPERS AUDIT

FRANCK GUANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Arrêté au 31/12/2025

PASSIF	31/12/2020	31/12/2024
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 933 313	7 338 439
à vue	4 470 109	2 318 157
à terme	2 463 123	5 020 282
Dépôts de la clientèle	2 943 639	2 533 980
Comptes à vue créditeurs	1 492 728	1 276 266
Comptes d'épargne	-	-
Dépôts à terme	1 268 675	1 147 988
Autres comptes créditeurs	182 236	109 706
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	4 358 205	3 798 541
Titres de créance négociables émis	4 358 205	3 798 541
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 692 179	1 516 280
Provisions pour risques et charges	112 608	91 436
Provisions réglementées	-	-
Subventions, Fonds publics affectés et Fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes rattachées	1 172 036	612 802
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	176 380	172 518
Capital	1 860 000	1 435 000
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	26 358	28 303
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	133 910	77 256
TOTAL PASSIF	20 408 687	17 604 541

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
 (1000) 11/11/2024

FINANCIAL STATEMENT
 FOR IDENTIFICATION

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES			
	Année au	31/12/2025	
		31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		1 431 577	1 214 449
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		47 143	40 343
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		162 681	90 221
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		81 601	90 975
Produits sur titres de propriété et de certificats Sukuk		72 869	35 220
Produits sur titres de Mudaraba et Moudharaba		-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
Produits sur immobilisations données en ijar		-	-
Commissions sur prestations de service		316 052	203 173
Autres produits bancaires		781 822	754 511
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		870 012	839 967
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		94 312	79 376
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		73 711	143 700
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis		155 498	121 037
Charges sur titres de Mudaraba et Moudharaba		-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
Charges sur immobilisations données en ijar		-	-
Autres charges bancaires		546 490	495 854
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		561 566	374 482
Produits d'exploitation non bancaire		1 001	5 269
Charges d'exploitation non bancaire		120	5 262
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		237 054	241 217
Charges de personnel		165 395	130 873
Impôts et taxes		2 881	2 768
Charges externes		30 786	73 098
Autres charges générales d'exploitation		20 628	13 598
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		14 164	20 878
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES RECouvrABLES		55 905	50 569
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		-	-
Pertes sur créances incouvrables		11 582	-
Autres dotations aux provisions		48 403	50 569
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		41 234	42 945
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		14 030	4 247
Récupérations sur créances amorties		-	-
Autres reprises de provisions		27 204	38 698
RÉSULTAT COURANT		217 336	118 145
Produits non courants		-	-
Charges non courantes		9 449	4 700
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		208 087	113 445
Impôts sur les résultats		74 177	36 189
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		133 910	77 256

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Arrêté au 31/12/2025

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés	230 824	221 541
- Intérêts et charges assimilés	329 521	344 113
MARGE D'INTÉRÊT	(92 697)	(122 572)
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	-	-
+ Commissions perçues	316 062	203 173
- Commissions servies	10 154	9 255
MARGE SUR COMMISSIONS	305 908	193 919
± Résultat des opérations sur titres de transaction	210 702	271 554
± Résultat des opérations sur titres de placement	41 972	70 241
± Résultat des opérations de change	31 626	33 573
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	(32 614)	(102 260)
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	251 767	273 107
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	74 074	35 222
- Diverses autres charges bancaires	7 486	5 197
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	531 566	374 478
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	34	(6 020)
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	1 901	5 769
- Autres charges d'exploitation non bancaire	126	63
- Charges générales d'exploitation	297 054	241 217
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	236 321	132 947
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature ou souffrance	(2 448)	(4 247)
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	21 233	19 050
RÉSULTAT COURANT	217 536	118 145
RÉSULTAT NON COURANT	(0 449)	(4 700)
- Impôts sur les résultats	74 177	36 189
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	133 910	77 256

FIDARIC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
4-597

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

POUR IDENTIFICATION
POUR IDENTIFICATION

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (en €)		
	Arrêté au 31/12/2025	
	31/12/2023	31/12/2024
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
(4) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	132 910	77 256
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 164	20 878
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	198	1 529
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	48 245	43 540
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
24 (+) Dotations non courantes	-	-
25 (-) Reprises de provisions	(23 704)	(39 099)
26 (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	(1 65)	(18)
27 (-) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	5	-
28 (-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
29 (+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	5 199
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(5) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	172 510	149 696
31 (-) Bénéfices distribués	75 337	32 550
(-) AUTOFINANCEMENT	97 173	77 136

INITIALLED
 IDENTIFICATION PURPOSES

FINANCE GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

TABIEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2025	31/12/2024
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 238 708	1 179 225
2 (+) Récupérations sur créances amorties	-	-
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 729	5 251
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées	838 996	878 069
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	21 157	9 962
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	282 890	220 338
7 (-) Impôts sur les résultats versés	34 177	36 189
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	173 221	190 417
Variation des :		
8 (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(1 456 251)	(676 046)
9 (+) Créances sur la clientèle	(1 972 217)	286 926
10 (+) Titres de transaction et de placement	687 754	(1 513 624)
11 (+) Autres actifs	54 155	157 377
12 (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13 (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(405 126)	1 418 877
14 (+) Dépôts de la clientèle	409 579	(1 223 797)
15 (+) Titres de créances émis	559 004	1 648 819
16 (+) Autres passifs	1 175 890	(221 066)
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	(985 481)	(79 546)
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	(812 260)	110 871

TABIEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
17 (-) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	165	-
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	232 393	(811 467)
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	274 328	93 767
21 (+) Intérêts perçus	-	-
22 (+) Dividendes perçus	72 880	35 210
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(412 602)	(460 034)
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds éprouvés de garantie reçus	-	-
24 (+) Émission de dettes subordonnées	559 234	-
25 (+) Émission d'actions	425 000	585 000
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	3
27 (-) Intérêts versés	31 816	21 898
28 (-) Dividendes versés	75 307	82 500
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	877 631	450 545
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	(428 029)	(349 163)
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	792 164	720 748
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	364 135	371 585

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FINANCE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

HORS BILAN

Année au 31/12/2025

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	7 301 587	6 236 574
Engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédit et assimilés	100 000	101 488
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 075 236	716 041
Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 699 550	2 287 628
Titres achetés à rémérer	-	-
Autres titres à livrer	2 425 741	3 131 417
ENGAGEMENTS REÇUS	2 592 916	2 969 063
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	609 438
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	1 051 508	1 627 645
Titres de Moucharakat et Moudaraba à recevoir	-	-

ÉTAT 1		
PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES		
<p>PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Les comptes individuels de CDG Capital sont traités et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCCD). En particulier, les principales méthodes d'évaluation en matière de titres, créances, dettes et immobilisations sont résumées ci-dessous.</p>		
<p>POUR LES TITRES</p> <p>Les règles de classement et d'évaluation appliquées sont les suivantes:</p>		
Titres de transaction	Titres de placement	Titres de participation et emprunts assortis
<p>Sont regroupés dans cette catégorie, les titres qui à l'origine sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les réévaluer à court terme et ceux détenus par la banque dans le cadre de son activité de mainteneur de marché.</p> <p>Les titres de transaction sont classés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais celes, ce incluant le cas échéant les intérêts courus. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.</p> <p>À chaque année comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits en charge.</p>	<p>Cette catégorie concerne les titres détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que la banque peut être amenée à céder à tout moment.</p> <p>Les titres de placement sont évalués à leur prix d'acquisition, frais inclus, ou par cours index.</p> <p>À chaque année comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les différences sont l'objet d'une provision pour dépréciation qui peut être appliquée par ensemble homogène de titres, dans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les provisions ne peuvent être constatées en positif.</p>	<p>Sont inscrits dans cette catégorie à leur valeur d'acquisition, les titres dont la période de durée est estimée inférieure à la banque. Ces titres sont notifiés selon les dispositions prioritaires par le PCCD en fonction de leur nature, participation dans les entreprises liées et autres titres immobilisés.</p> <p>À chaque année comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis (valeur d'échange, quote-part dans la situation nette, coût net réévalué, passif net cash flow). Seules les moins-values (ou plus-values) liées au cas par cas, à la constatation de provisions pour dépréciation.</p>
<p>CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE</p> <p>Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont notifiées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours et créances à vue et à terme pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, autres crédits pour la clientèle. Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.</p> <p>Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont notifiées au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus. Les créances en souffrance et les provisions y afférentes sont évaluées et comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur.</p>		<p>IMMOBILISATIONS INCORPORÉES ET CORPORELLES</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.</p>
<p>DETRES DIVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET CHEZ LES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE</p> <p>Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit; comptes à vue, comptes à terme et autres dépôts pour la clientèle.</p> <p>Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes latentes.</p>		<p>TITRES DE CRÉANCE DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Les émissions de certificats de dépôt (CD) variflex sont comptabilisées à leur valeur nominale au jour d'émission, contre valeur. Les émissions de dettes structurées comportant un swap de performance sont évaluées et comptabilisées comme suit: <ul style="list-style-type: none"> La dette représentative du passif (sans swap) est comptabilisée à sa valeur nominale; Le dérivé incorporé (swap de performance) fait l'objet d'une valorisation basée alphané (x split accounting) en valeur de marché, et les variations de valeur à chaque année comptable sont constatées au résultat (gain ou perte) en contrepartie d'un compte de régularisation.

ETAT A 2
ETAT DES ETATS DES DEROGATIONS

31/12/2025

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
<p>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation</p> <p>Reconnaissance et comptabilisation séparée du dérivé incorporé (swap de performance) attaché à l'émission de certificat de dépôt structuré (CD A1 Principales méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement - Titres de créances émis)</p>	<p>La reconnaissance en comptabilité du dérivé incorporé (swap de performance) associé à l'émission de CD structuré est de nature à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traduire au mieux la réalité économique de l'émission de dette structurée (combinaison d'une émission vanilla et d'un swap de performance) ; - Éliminer le mismatch comptable entre d'une part, le passif représenté par les certificats de dépôts qui sont inscrits en comptabilité pour leur montant nominal, et d'autre part, les actifs et contrats de couverture y associés, lesquels sont évalués en valeur de marché (trading). 	<p>Au 31/12/2025, la réévaluation au prix du marché du swap de performance a donné lieu à la comptabilisation à l'actif (rubrique "autres actifs") d'un dérivé de MAD (98) millions, et s'est traduite par un impact négatif sur le résultat net de MAD 13,9 millions.</p>
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT B1

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

31/12/2025

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2025	31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	364 108	6 905	10 353	1 239 379	1 620 746	856 026
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS FINANCIERS	-	700 000	796 667	-	1 496 667	1 191 667
AUTRES CRÉANCES	-	-	-	-	-	932
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	7 671	2 030	-	9 701	11 293
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	364 108	714 576	809 050	1 239 379	3 127 113	2 059 917

ETAT D2
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

31/12/2025

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/2025	31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	740 000	227 955	775 576	849	1 744 380	546 794
- Comptes à vue débiteurs	500 000	227 955	175	849	728 978	252 575
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	240 000	-	775 401	-	1 015 401	294 219
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	-	-	-	1 746	1 746	2 338
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	1 260 035	-	527 922	-	1 787 957	1 263 467
CRÉDITS IMMOBILIERS	-	-	-	14	14	130
AUTRES CRÉDITS	-	240 026	1 829	-	241 855	294
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	14 622	31	5 094	1	20 547	11 260
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
- Créances pré-douteuses	-	-	-	-	-	-
- Créances douteuses	-	-	-	-	-	-
- Créances compromises	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 014 657	468 012	1 311 222	2 610	3 796 500	1 824 283

UNCLASSIFIED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

CHARGE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT D3
VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR
31/12/2025

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/2025	31/12/2024
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	8 899	2 225	732	21 157	33 013	23 673
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIÉTÉ	8 899	2 225	732	21 157	33 013	23 673
TITRES NON COTÉS	1 011 917	8 611 961	1 670 356	221 447	11 515 681	12 205 420
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	-	8 036 390	-	-	8 036 390	9 491 549
OBLIGATIONS	434 869	575 671	489 637	221 447	1 721 624	406 129
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	577 048	-	-	-	577 048	1 079 292
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIÉTÉ	-	-	1 180 719	-	1 180 719	1 228 958
TOTAL	1 020 816	8 614 186	1 671 088	242 604	11 548 694	12 229 601

* Nets de provisions et hors ICNE

POUR IDENTIFICATION PURPOSES

FINANCIAL GRANT TRUSTEEN
POUR IDENTIFICATION

ETAT B4
VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

31/12/2025

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	7 971 161	7 971 161	7 971 161	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 240 208	7 240 208	7 240 208	-	-	-
Obligations	476 980	476 980	476 980	-	-	-
Autres titres de créance	253 973	253 973	253 973	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT*	3 605 173	3 692 507	3 602 579	83 928	2 591	27 437
Bons du trésor et valeurs assimilées	796 207	808 515	796 184	12 331	23	23
Obligations	1 271 019	1 276 292	1 269 992	6 700	1 427	26 479
Autres titres de créance	323 301	323 704	323 074	630	227	237
Titres de propriété	1 214 643	1 283 996	1 213 729	70 247	914	914
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-

* Hors ICNE

ETAT B5

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

31/12/2025

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	139	-
DÉBITEURS DIVERS	586 376	619 829
Sommes dues par l'Etat	71 527	191 347
Débiteurs divers	191 588	183 908
Produits à recevoir	147 711	77 236
Charges constatées d'avance	-	1 993
Autres comptes	175 551	165 344
TOTAL ACTIF	586 516	619 829

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
 11/03/2025 10:25:17

EDARDE GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

ETAT B 6

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

31/12/2025

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette
Participations dans les entreprises liées					
CDG CAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	1 000	100%	150 000	150 000
CDG CAPITAL BOURSE	INTERMEDIATION BOURSIERE	27 437	100%	44 510	44 510
AJARINVEST	GESTION DES OPCV	7 000	45%	629 980	629 980
Autres titres de participation et emplois assimilés					
MAGHREB TITRISATION	TITRISATION	10 000	13,0%	2 004	2 004
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DU FCGD	FINANCIER	1 000	NS	59	59
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC	FINANCIER	100 000	7,4%	7 400	7 400
CHWITER JDID	IMMOBILIER	1 098 768	6,8%	70 274	35 374
Titres de l'activité de portefeuille					
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	FINANCIER	-	-	11 917	11 885
TOTAL PARTICIPATIONS				916 144	882 212
EMPLOIS ASSIMILES					
TOTAL GENERAL				916 144	882 212

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FIGURES GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TABLE 3
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

31/12/2025

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice	Montant sur 31/12 de l'exercice	Amortissements et provisions			Montant net 31/12 de l'exercice	
					Montant des amortissements au début de l'exercice	Quotient au titre de l'exercice	Montant des amortissements au 31/12 de l'exercice		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240 692	27 402	6 409	271 685	146 514	11 220	-	124 798	144 367
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement	228 510	8 935		237 445	146 514	11 220		157 710	79 646
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	12 182	18 467	6 409	24 240					24 240
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation en cours									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 049	235 111	4 938	372 201	28 626	3 064	1 509	40 175	312 855
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	25 392	3 788	4 894	24 286	21 017	937	854	21 401	4 833
. Terrain d'exploitation									
. Agencement des immeubles d'exploitation, Bureau	25 392	3 788	4 894	24 286	21 017	937	854	21 401	4 833
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	42 966	3 662	960	45 668	37 603	3 127	955	28 776	8 918
. Matériel de bureau d'exploitation	5 550	626	478	6 704	5 510	383	474	5 432	1 336
. Matériel de bureau d'exploitation	1 261	8	81	1 350	967	90	81	935	41
. Matériel informatique	33 588	3 126		36 714	29 322	1 308		29 910	6 367
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 180		400	1 780	1 705	154	400	1 635	222
. Autres matériels d'exploitation									
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION EN COURS	71 667	328 468		301 134					301 134
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS D'EXPLOITATION									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobilier et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
Total	382 741	274 513	11 347	643 886	175 140	14 284	1 509	217 974	426 922

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
 41103-1-11 11/11/11

RODRIGUE GRANT THIBOUTON
 POUR IDENTIFICATION

ETAT 9 B :
PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

31/12/2025

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
06/01/2025	Matériel de transport	400	400	-	103	100	-
27/08/2025	Mobilier de bureau	81	81	-	-	-	-
27/08/2025	Matériel de bureau	15	15	-	-	-	-
04/09/2025	Matériel de bureau	95	95	-	-	-	-
04/09/2025	Aménagements et installation	424	424	-	-	-	-
TOTAL		915	915	-	103	100	-

ETAT B10

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

31/12/2025

DETTES	Etablissements de credit et assimilés au Maroc			Etablissements de credit à l'étranger	31/12/2025	31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de credit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	8 584	108 015	-	116 599	201 446
VALEURS DONNÉES EN PENSION	2 461 862	-	2 413 318	-	4 875 180	6 592 690
- au jour le jour	-	-	2 413 318	-	2 413 318	1 615 994
- à terme	2 461 862	-	-	-	2 461 862	4 976 695
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	-	-	1 940 000	-	1 940 000	542 076
- au jour le jour	-	-	1 940 000	-	1 940 000	500 000
- à terme	-	-	-	-	-	42 076
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES	-	-	-	-	-	557
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	1 262	-	272	-	1 534	1 671
TOTAL	2 463 122	8 584	4 461 605	-	6 933 313	7 338 439

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FRANÇOIS GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B11
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

31/12/2025

DÉPÔTS	Secteur privé				31/12/2025		31/12/2024	
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle				
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	252 537	674 103	362 536	203 399	1 492 575	1 276 265		
COMPTES D'ÉPARGNE	-	-	-	-	-	-		
DÉPÔTS À TERME	-	1 027 141	227 791	2 000	1 256 932	1 134 782		
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	68 343	106 842	7 061	-	182 236	109 707		
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	9 585	2 263	48	11 896	13 206		
TOTAL	320 880	1 817 671	599 641	205 447	2 943 639	2 533 960		

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
 11/08/2025

FONDS GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

ETAT B12
 TITRE DE CRÉANCE D'ÊTES 31/12/2025

NATURE TITRES	Echéance	Date d'échéance	CARACTÉRISTIQUES			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Méthode de remboursement (%)		Intégrales	Autres appariements	
CD CDG CAPITAL 26/10/2025 3,55 7A	26/10/2025	26/10/2025	100	3,55%	INFINE	650 000	-	-	-
CD CDG CAPITAL 30/05/2026 3,55% 2A	31/05/2026	30/05/2026	100	3,55%	INFINE	200 000	-	-	-
CD CDG CAPITAL 30/01/2027 3,91% 2A	30/01/2027	30/01/2027	100	3,91%	INFINE	500 000	-	-	-
CD CDG CAPITAL 28/04/2026 3,88% 16M	28/04/2026	28/04/2026	100	3,88%	INFINE	500 000	-	-	-
CD CDG CAPITAL 30/04/2027 3,67% 3A	30/04/2027	30/04/2027	100	3,67%	INFINE	300 000	-	-	-
CD CDG CAPITAL 29/01/2026 2,26% 240	31/07/2026	29/01/2026	100	2,26%	INFINE	200 400	-	-	-
CD CDG CAPITAL 30/07/2026 2,41% 52S	31/07/2026	30/07/2026	100	2,41%	INFINE	850 000	-	-	-
CD CDG CAPITAL 31/08/2027 2,50% 2A	31/07/2027	01/08/2027	100	2,50%	INFINE	440 400	-	-	-
CD CDG CAPITAL 26/11/2026 2,74% 3A	26/11/2026	26/11/2026	100	2,74%	INFINE	200 000	-	-	-
CD CDG CAPITAL 26/11/2026 2,61% 3A	26/11/2026	26/11/2026	100	2,61%	INFINE	500 000	-	-	-
TOTAL						4 300 000			

(1) Révisé de : Certificats de dépôt
 Obligations d'épargne
 Bons de sociétés de financement
 Autres titres de capitaux
 (2) Amortissement annuel en ligne

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FIGURE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B13
DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS
31/12/2025

Passif	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	1 768 494	806 757
DÉBITEURS DIVERS	923 684	709 532
Sommes dues à l'Etat	102 475	150 539
Créditeurs divers	23 812	422 618
Dettes fournisseurs	332 269	40 227
Produits constatés d'avance	-	-
Comptes de régularisation	465 129	96 147
TOTAL PASSIF	2 692 179	1 516 289

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ROBERT GRANT THOMSON
POUR IDENTIFICATION

ETAT 0 14
PROVISIONS

31/12/2025

PROVISIONS	31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2025
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :	83 299	22 065	36 140	(428)	68 796
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	6 584	-	-	(428)	6 156
Titres de placement	32 801	21 907	27 071	-	27 537
Titres de participation et emplois assimilés	33 966	158	192	-	33 932
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	9 949	-	8 877	-	1 072
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	91 435	48 245	27 012	-	112 648
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	77 935	48 245	13 512	-	112 568
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	10 000	-	10 000	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
Provisions pour risques sur créances sensibles	3 500	-	3 500	-	-
TOTAL	174 734	70 310	63 152	(428)	181 465

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
 14/03/2025

FINANCIAL GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

ETAT B16

DETTES SUBORDONNEES

31/12/2025

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTERISTIQUES			Montant	Dont	
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentées
TITRES SUBORDONNES	09/03/2021	09/03/2031	100	3,14%	INFINE	500 000		
TITRES SUBORDONNES	20/12/2022	Perpetuelle	100	4,61%	INFINE	100 000		
TITRES SUBORDONNES	26/06/2025	26/06/2035	100	3,26%	INFINE	550 000		
TOTAL						1 150 000		

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FORAGE GRANT TRONTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B17

CAPITAUX PROPRES

31/12/2025

CAPITAUX PROPRES	31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/2025
Réserves et primes liées au capital	172 517	3 863	-	176 380
Réserve légale	70 517	3 863	-	74 380
Autres réserves	102 000	-	-	102 000
Capital	1 435 000	-	425 000	1 860 000
Capital appelé	1 435 000	-	425 000	1 860 000
Report à nouveau (+/-)	28 303	(1 944)	-	26 358
Résultat net de l'exercice (+/-)	77 256	(77 256)	-	133 910
Total	1 713 076	(75 337)	425 000	2 196 648

ETAT B14

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

31/12/2025

ENGAGEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	4 874 846	3 105 009
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 000	101 488
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	100 000	101 488
Engagements de financement en faveur de la clientèle	2 075 296	716 041
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	349 997	200 194
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	1 725 298	515 847
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 699 550	2 287 530
Garanties de crédits donnés	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties donnés	2 699 550	2 287 530
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	1 341 436	1 341 436
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 436	609 436
Garanties de crédits	609 436	609 436
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
Garanties de crédits	232 000	232 000
Autres garanties reçues	-	-

INITIAL IDENTIFICATION PURPOSES

FRANCK GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B19
ENGAGEMENTS SUR TITRES

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	2 425 741	3 131 417
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	2 425 741	3 131 417
ENGAGEMENTS REÇUS	1 051 508	1 627 645
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	1 051 508	1 627 645

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FORGE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B20
OPERATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	-	-	(436 079)	165 670
Devises à recevoir			591 159	979 112
Dirhams à livrer			(942 643)	(779 821)
Devises à livrer			(3 181 699)	(1 819 854)
Dirhams à recevoir			3 097 104	1 786 234
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	-	-	266 813	105 190
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt			266 813	105 190
Engagements sur marchés réglementés de cours de change			-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change			-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments			-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments			-	-

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FRANÇOIS GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B.21

VALEURS ET SURETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	240 120		
Autres titres	445 000		
Hypothèques	396 770		
Autres valeurs et sûretés réelles	24 830 128		
TOTAL	25 912 018		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 638 564		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	1 293 237		
TOTAL	6 931 801		

ETAT B22

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

31/12/2025

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 256 638	-	-	796 667	700 000	2 753 304
Créances sur la clientèle	1 129 129	5 021	621 975	112 987	1 907 772	3 776 984
Titres de créance	19 071	364 140	263 411	6 439 723	3 248 621	10 394 965
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil laithmar placés	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
Ijara	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 404 837	369 161	884 486	7 349 376	5 856 393	16 854 253
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 931 779	-	-	-	-	6 931 779
Dettes envers la clientèle	1 822 547	881 406	227 791	-	-	2 931 744
Titres de créance émis	-	200 600	1 550 000	1 949 400	600 000	4 300 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 150 000	1 150 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil laithmar reçus	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 754 326	1 082 006	1 777 791	1 949 400	1 750 000	15 313 523

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
11/05/2025

FIDUCIE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B23
CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE*

Au 31/12/2025

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
6	2 352 977

* Expositions dépassant individuellement 10% des fonds propres prudentiels ou ceux relatifs aux clients constituant un groupe dont l'encours dépasse 10% des FPP

INITIALS FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT B24
VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE
31/12/2025

BILAN	MONTANT
ACTIF	3 131 370
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 239 379
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et investissement	1 891 999
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	6 031
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-
Dépôts de la clientèle	6 031
Titres de créance émis	-
Autres passifs	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	MONTANT
ENGAGEMENTS DONNÉS	3 162 713
ENGAGEMENTS REÇUS	591 251

ETAT 025
MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2025	31/12/2024
INTÉRÊTS PERÇUS	230 824	221 541
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	47 143	40 345
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	102 681	90 221
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	81 001	90 975
INTÉRÊTS SERVIS	323 521	344 113
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	94 312	79 376
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	73 711	143 700
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	155 498	121 037

INITIALE POUR IDENTIFICATION PURPOSES

TIMARQUE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

**ETAT B26
PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ**

CATÉGORIE DES TITRES	31/12/2025	31/12/2024
Titres de placement	490	550
Titres de participation	-	-
Participations dans les entreprises liées	72 379	34 670
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	-	-
TOTAL	72 869	35 220

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
 11/10/2025 - 15/7

FRANÇOIS GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

ETAT B27
COMMISSIONS

	31/12/2025	31/12/2024
COMMISSIONS PERÇUS	316 062	203 173
Commissions sur Fonctionnement de compte	79	84
Commissions sur Actifs en gestion ou en dépôt	159 555	102 927
Produits sur Activités de conseil et d'assistance	56 543	28 808
Autres commissions sur prestations de services	99 885	71 355
COMMISSIONS SERVIES	10 154	9 255
Charges sur moyens de paiement	3 987	2 262
Commissions sur achats et ventes	249	321
Commissions sur droits de garde	5 411	5 989
Autres charges sur prestations	507	683

ETAT B28
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS	780 616	758 738
Gains sur les titres de transaction	313 429	390 925
Plus value de cession sur titres de placement	42 581	60 521
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	21 918	40 648
Gains sur les produits dérivés	43 986	27 076
Gains sur les opérations de change	358 702	239 568
CHARGES	528 849	481 402
Pertes sur les titres de transaction	102 647	119 371
Moins value de cession sur titres de placement	619	2 800
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	21 907	23 900
Pertes sur les produits dérivés	76 600	129 336
Pertes sur opérations de change	327 076	205 995
RESULTAT	251 767	277 336

ETAT B29

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	165 594	130 875
Rémunérations du personnel	106 876	82 530
Charges sociales	23 448	12 746
Autres charges	35 271	35 599
Impôts et taxes	2 881	2 768
Charges externes	99 489	73 620
Autres charges générales d'exploitation	14 926	13 076
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	14 164	20 878
TOTAL	297 054	241 217

ETAT B 30
 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2023	31/12/2024
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	230 331	218 657
Autres produits bancaires	761 822	754 511
Autres charges bancaires	546 490	495 854
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	1 776	507
Produits d'exploitation non bancaires	1 901	5 769
Charges d'exploitation non bancaires	126	5 262
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECouvrABLES	59 985	58 569
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	41 234	42 945
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	(9 449)	(4 700)
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	9 449	4 700

ETAT B31

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

DU 01 -JANVIER- 2025 AU 31 -DÉCEMBRE- 2025

1- VENTILATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité banque d'affaires	531 566	236 321	208 087
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	531 566	236 321	208 087

2- VENTILATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Maroc	531 566	236 321	208 087
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	531 566	236 321	208 087

ETAT B32
PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

31/12/2025

INTITULÉS	MONTANTS(+)	MONTANTS(-)
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	133 910	-
. Bénéfice net	133 910	
. Perte nette	-	
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	144 950	
1- Courantes	61 332	
- Charges sur exercices antérieurs	121	
- Pénalités	200	
- Charges à réintégrer dot aux provisions	39 827	
- Charges non déductible	578	
- Excédent d'amortissements voitures	449	
- Diverses autres charges générale d'exploit	158	
2- Non courantes	83 627	
- Impôt sur les sociétés	74 177	
- Contribution à la solidarité	9 440	
III - DÉDUCTIONS FISCALES		89 881
1- Courantes		89 881
- Produits des titres de participations et placement	-	72 869
- Reprise de provisions	-	17 012
2- Non courantes		-
TOTAL	278 868	89 881
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	188 987	-
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) OU	188 987	-
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)		
. Exercice n-1		

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
11/03/2025 10:17

FORMER GRANT Thornton
POUR IDENTIFICATION

I. DÉTERMINATION DU RESULTAT		31/12/2025
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)		217 536
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		61 332
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		89 881
. Résultat courant théoriquement imposable (=)		188 987
. Impôt théorique sur résultat courant (-)		83 627
. Résultat courant après impôts (=)		133 909
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES		
Néant		

ETAT B34

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE *

31/12/2025

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Declarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	18 156	232 352	242 049	8 460
B- TVA à récupérer	12 145	17 582	25 268	4 459
Sur charges	11 131	16 205	23 717	3 618
Sur immobilisations	1 014	1 376	1 551	840
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	6 011	214 771	216 781	4 001

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES
11/02/2025 10:517

RODOLPHE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT B35

PASSIFS EVENTUELS

31/12/2025

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2022 à 2025 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de CDG Capital au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), relatives aux dits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

ETAT CI

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

31/12/2015

Montant du capital 1 800 000 000
 Montant du capital social souscrit et non appelé -
 Valeur nominale des titres 100

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %	Pourcentage des droits de vote détenus
		Exercice précédent	Exercice actuel		
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	14 348 093	18 599 995	100%	100%
MR Khalid SAFIR	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
MR Ahmed Khalid SEGHRUCHNI	PLACE MOULAY EL HASSAN TOUR EL MAMOUNIA RABAT	1	1	0%	0%
MR Mohamed EL BASSIRI	PLACE MOULAY EL HASSAN TOUR EL MAMOUNIA RABAT	1	1	0%	0%
MR Mohamed Ali BENSOUDA	PLACE MOULAY EL HASSAN TOUR EL MAMOUNIA RABAT	-	1	0%	0%
MR Abdeljalil EL HAFRE	DIRECTION DU TRESOR ET DES FINANCES EXTERIEURS RABAT	-	1	0%	0%
MR Nouaman AL AISSAMI	DIRECTION DU TRESOR ET DES FINANCES EXTERIEURS RABAT	1	-	0%	0%
MR Hamid TAWFIK	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	-	0%	0%
Mme Latifa ECHHADI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	-	0%	0%
MR Mohamed SULAIMANI	PLACE MOULAY EL HASSAN TOUR EL MAMOUNIA RABAT	1	-	0%	0%
Total		14 350 020	18 600 000	100%	100%

ETAT C2

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

31/12/2025

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision de l'AGO du 25/05/2025			
Report à nouveau	28 303	Réserves légales	3 863
Résultats nets en instance d'affectation	-	Réserves facultatives	-
Résultat net de l'exercice	77 256	Dividendes	75 337
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	26 358
Autres prélèvements	-		
Réserves facultatives	-		
TOTAL A	105 559	TOTAL B	105 559

ETAT C3

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

31/12/2025

NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	2 062 739	1 635 820	1 130 652
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	531 566	374 478	270 140
2- Résultat avant impôts	208 087	113 445	39 339
3- Impôts sur les résultats	74 177	36 189	6 621
4- Bénéfices distribués	75 337	32 550	-
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	30 221	29 939	31 334
RÉSULTAT PAR TITRE (EN DIRHAMS)			
Résultat net par action	7,20	5,38	3,52
Bénéfice distribué par action	5,25	3,50	-
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	106 876	82 530	81 016

ETAT C4
DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

31/12/2025

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31-déc.-2025
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	16-mars-2026
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	.Favorables .Défavorables <div style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold;">NEANT</div>

ETAT C6
EFFECTIFS

31/12/2025

(En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	212	179
Effectifs utilisés	212	179
Effectifs équivalent plein temps	212	179
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	212	179
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	212	179
Cadres (équivalent plein temps)	206	174
Employés (équivalent plein temps)	6	5
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

FRANÇOIS THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT C7
TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

31/12/2025

TITRES	Montants en milliers de dirhams	
	31/12/2025	31/12/2025
Titres dont l'établissement est dépositaire	317	138 074 752
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	3	2 890 748
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	74	71 027 055
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion		
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	240	64 156 949
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-

ETAT C8
RESEAU

31/12/2025

(En nombre)

RESEAU	31/12/2025	31/12/2024
Guichets permanents	1	1
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	-	-
Succursales et agences à l'étranger	-	-
Bureaux de représentation à l'étranger	-	-

INITIALE POUR IDENTIFICATION PURPOSES

FINANCE GRANT TRANSACTION
POUR IDENTIFICATION

ETAT C9

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

31/12/2025

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants	558	460
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	-	-
Autres comptes chèques	1 981	1 993
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	-	-
Comptes à terme	9	13
Bons de caisse	-	-
Autres comptes de dépôts	12	13
TOTAL	2 560	2 479

LISTE DES ETATS " NÉANTS "

31/12/2025

A3	ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES
B7	CRÉANCES SUBORDONNÉES
B8	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

**RAPPORT
SPECIAL DES
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES**

**EXERCICE
DU 1^{ER} JANVIER
AU 31
DÉCEMBRE
2025**

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Tour Mamounia,
Place Moulay El Hassan,
Rabat - Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES DURANT L'EXERCICE 2025

1.1 Convention de partenariat conclue entre la Fondation du Forum Medays, CDG Invest et CDG Capital

- Date : 05/11/2025
- Parties intéressées : CDG est actionnaire dans CDG Invest et CDG Capital, Président du Conseil d'administration de CDG Invest et CDG Capital
- Nature et objet de la convention : Partenariat pour participation à la 17^{ème} édition de MEDAYS
- Montant de la convention : 350.000 DHS HT
- Charges comptabilisées en 2025 (HT) : 175 KMAD
- Montant TTC décaissées en 2025 : 210 KMAD
- Solde Dette TTC au 31/12/2025 : Néant

1.2 Protocole d'accord conclu entre CDG Capital, CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse

- Parties : CDG Capital, CDG Capital Gestion, CDG Capital Bourse
- Date : 31/12/2025
- Parties intéressées : CDG actionnaire direct et indirect, Directeur Général de CDG Capital
- Nature et objet du Protocole : Mutualisation d'accès à la solution informatique de LAB/FT
- Montant de la Convention : Néant
- Charges comptabilisées en 2025 (HT) : Néant
- Montant TTC décaissées en 2025 : Néant
- Solde Dette TTC au 31/12/2025 : Néant

1.3 Acte de vente immobilière entre CDG Capital et EWANE ASSETS

- Parties : CDG Capital, Ewane ASSETS
- Date : 30/12/2025
- Parties intéressées : CDG actionnaire direct de CDG Capital et indirect de EWANE ASSETS, Président du Conseil d'administration de CDG Capital
- Nature et objet de l'acte : Acquisition de l'immeuble CFC destiné à abriter le siège social de CDG Capital
- Montant de l'acte : 289 713 KMAD
- Montants comptabilisés et décaissés au titre de l'exercice : 289 713 KMAD

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025

2.1 Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de bureaux conclue entre CDG Capital et CDG Capital Gestion

- Personnes concernées : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Objet et modalités de la convention : Mise à disposition d'espace de bureaux pour une superficie globale de 80,72 m² au profit de CDG Capital Gestion dans l'annexe située à Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 15.711,34 HT, auquel s'ajoute une quote-part dans les charges communes fixée à 18% des frais suivants : prime d'assurance multirisque, prestations d'entretien et de réparation et prestations de maintenance et de nettoyage.
- Date de signature : 22 juillet 2020.
- Produits comptabilisés en 2025 (HT) : 245 KMAD
- Montant TTC encaissé en 2025 : 201 KMAD
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : 249 KMAD

2.2 Contrat d'aménagement d'un site de repli utilisateurs avec CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse

- Personne concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Nature et objet du contrat : réalisation d'un site de repli pour 18 utilisateurs et une salle informatique pour les besoins des deux filiales pour mutualiser les équipements. Les coûts d'investissement et de fonctionnement (loyers et charges locatives, consommation eau et électricité, facility management, taxes locales) liés sont refacturés par CDG Capital à l'identique selon les clefs de répartition suivantes :
 - o Les dépenses d'investissements liés au site sont réparties à égalité entre les deux filiales ;
 - o Les dépenses de fonctionnement sont réparties à raison de 55% pour CDG Capital Gestion et 45% pour CDG Capital Bourse.
- Date de signature du contrat : 01/07/2019
- Produits comptabilisés en 2025 (HT) : 175 KMAD
- Montant TTC encaissé en 2025 : 0 KMAD
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : 210 KMAD

2.3 Convention relative à la mise en place de la solution BRS ANALYTICS pour la gestion des risques financiers du Groupe CDG

- Personne concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Nature et objet du contrat : modalités de mise en place de la solution Risque au niveau de CDG (EP), CDG Capital et FINEA.
- Date de signature du contrat : 10/10/2019
- Charge comptabilisée en 2025 (HT) : Néant
- Montant TTC décaissé en 2025 : 133 KMAD
- Solde dette TTC au 31/12/2025 : Néant

2.4 Convention relative à la mise en place de la solution de gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du Groupe CDG

- Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Nature et objet de la convention : Convention de mise en place de solution "DILITRUST EXEC" pour la gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du groupe CDG, conclue entre CDG, CDG Capital, Compagnie Générale Immobilière (CGI), CDG Développement, Madaef et Medz, moyennant un coût annuel de 59.827 Euros (soit la contrevaieur de KMAD 688), dont 8.252 Euros (soit la contrevaieur de KMAD 91) représentant la quote-part de CDG Capital.
- Date de conclusion de la convention : 26 février 2018
- Charge HT comptabilisée en 2025 : Néant

- Somme TTC décaissée en 2025 : Néant
- Solde dette TTC au 31/12/2025 : Néant

2.5 Convention d'assistance pour la gestion des fonds de la CNRA

- Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Date de conclusion de la convention : Convention conclue en date du 31 mars 2006, ayant fait l'objet, depuis, de quatre avenants intervenus respectivement le 27 novembre 2006, le 1^{er} septembre 2008, le 1^{er} janvier 2010 et le 18 juillet 2012.
- Modalités de rémunération : Mise en application de nouvelles conditions tarifaires applicables à partir du 1^{er} janvier 2014 comme suit :
 - o Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,05% TTC par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé de chaque portefeuille de la CNRA ou de chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA.
Cette commission est facturée trimestriellement.
 - o Une commission variable (performance fées) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :
 - ✓ 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive ;
 - ✓ 8% si la performance cumulée est négative.
- Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,034% TTC de l'Actif Moyen de la période consommée pour chaque portefeuille de la CNRA ou chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.
- L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumulé sur une période de 4 ans, de manière qu'il soit incrémenté / décrétementé chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisées.
- Produits comptabilisés au cours de l'exercice 2025 (HT) : 9 583 KMAD
- Sommes encaissées TTC en 2025 : Néant
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : 24 309 KMAD

2.6 Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de sa clientèle

- Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Objet de la convention : Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la CDG et de sa clientèle
- Date de conclusion de la convention : 31 mars 2006
- Conditions de rémunération : En contrepartie de sa prestation, CDG Capital perçoit des commissions facturées mensuellement suivant les modalités ci-après :
 - o Avoirs propres de la CDG : 0,012% HT applicable aux avoirs de fin de mois.
 - o Avoirs de la clientèle CDG : 90% HT des frais facturés par la CDG à ses clients.
- Produits comptabilisés au cours de l'exercice 2025 (HT) : 9 259 KMAD
- Sommes encaissées en 2025 (TTC) : 3 304 KMAD TTC
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : 26 907 KMAD

2.7 Mandat de gestion financière et patrimoniale conclu avec la CDG concernant le RCAR

- Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Objet de la convention : la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) mandate CDG Capital pour la gestion financière et patrimoniale du fonds RCAR (Régime Collectif d'Allocation des Retraites).
- Date de conclusion de la convention : 15 juillet 2014
- Avenant n°1 conclu le 5 décembre 2019 : modification de certains éléments de la tarification appliquée au titre du mandat et précision que tout amendement y afférents devra nécessairement résulter d'un avenant au mandat signé par les parties
- Modalités de rémunération : La rémunération de CDG Capital est fixée comme suit :
 - o Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,06% HT par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé et calculée trimestriellement. Cette commission est facturée trimestriellement.

- o Une commission variable (performance fees) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :
 - ✓ 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive ;
 - ✓ 8% si la performance cumulée est négative.
- Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,04% HT de l'Actif Moyen de la période consommée, soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.
- L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumulé sur une période de 4 ans, de manière qu'il soit incrémenté / décrétementé chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisée.
- Produits comptabilisés au cours de l'exercice 2025 (HT) : 36 999 KMAD
- Sommes encaissées TTC en 2025 : Néant
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : 138 120 KMAD

2.8 Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

- Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Date de conclusion de la convention : 31 mars 2006.
- Objet de la convention : Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la CDG.
- Modalités de rémunération : La commission de gestion due à CDG Capital au titre de la convention est fixée à 0,10% HT annuel de la moyenne quotidienne de la position nette de trésorerie. Cette prestation est facturée trimestriellement.
- Produits comptabilisés au cours de l'exercice 2025 (HT) : 2 586 KMAD
- Sommes encaissées TTC en 2025 : 483 KMAD
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : 2 844 KMAD

2.9 Protocole d'accord conclu avec CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse

- Partie intéressée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Nature et objet du protocole : Gestion fédérale des prestations portant sur : la phase de réversibilité d'Infogérance, l'activité Outsourcing, les prestations sur le Data Center, la location des locaux à CFC.
- Date de signature : 30/12/2024, avec une entrée en vigueur rétroactive à compter du 26/12/2023.
- Produits comptabilisés en 2025 (HT) : Néant
- Montant TTC encaissé en 2025 : Néant
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : Néant

2.10 Convention d'externalisation de la gestion financière du compte propre de la CDG

- Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Objet de la convention : Externalisation à CDG Capital de la gestion financière du portefeuille titres propres de CDG constitué des portefeuilles d'investissement et de placement.
- Date de signature : 01/10/2024
- Produits comptabilisés au cours de l'exercice 2025 (HT) : 38 243 KMAD
- Sommes encaissées en 2025 (TTC) : Néant
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : 42 067 KMAD

2.11 Contrat d'acquisition d'actions auprès de la CDG

- Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Objet de la convention : Cession à CDG Capital de 31.499 actions représentant 45% du capital de la société AJARINVEST.
- Date de signature : 22/10/2024
- Charges comptabilisées en 2025 (HT) : Néant.
- Montant TTC décaissé en 2025 : 404.987 KMAD
- Solde dette TTC au 31/12/2025 : Néant.

2.12 Contrat d'outsourcing avec Enterprise Services CDG (DXC)

- Partie concernée : CDG, principal actionnaire commun
- Objet de la convention : Fourniture à CDG Capital de services d'infogérance et de services informatiques, moyennant un prix global de 38.626 KMAD HT.

- Date de signature : 11/03/2024 avec entrée en vigueur rétroactive à compter du 03/01/2024.
- Charges comptabilisées en 2025 (HT) : Néant.
- Montant TTC décaissé en 2025 : 6 902 KMAD.
- Solde dette TTC au 31/12/2025 : Néant.

2.13 Convention de sponsoring avec PAR3 COM, CDG Invest et CDG Capital

- Partie intéressée : CDG, actionnaire principal de CDG Invest et de CDG Capital
- Nature et objet de la convention : Partenariat pour la participation des sociétés CDG Capital et CDG Invest à la 4ème édition du « World Power-To-X Summit », qui s'est déroulée du 8 au 9 octobre 2024, moyennant une contribution financière de 500 KMAD HT.
- Date de signature : 07/10/2024
- Charges comptabilisées en 2025 (HT) : Néant.
- Montant TTC décaissé en 2025 : 300 KMAD
- Solde dette TTC au 31/12/2025 : Néant.

2.14 Convention d'avance en compte courant entre CDG Capital et CDG Capital Real Estate

- Personne concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).
- Nature et objet de la convention : Convention de mise en place d'une avance en compte courant d'associé par CDG Capital au profit de CDG Capital Real Estate destinée au reprofilage de la dette globale de cette dernière envers CDG Capital et dont le solde au 31 décembre 2016, intérêts courus compris, s'élève à KMAD 23.371. Cette avance est accordée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction au taux d'intérêt fiscal en vigueur, soit 2.21% pour 2017 et 2.22% en 2018.
- Date de conclusion de la convention : 30 décembre 2016 prenant effet à partir du 1^{er} janvier 2017
- Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : Néant
- Sommes TTC encaissées en 2025 : 164 KMAD
- Solde créance TTC au 31/12/2025 : Néant

Casablanca, le 28 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tel: 0532 44800 - Fax: 0522 29 66 10

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A


COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : 83 Avenue Hassan II
Casablanca

Tel: 0532 47 11 00 - Fax: 0532 77 47 34
Abdellah LAGHCHAoui
Associé

**ETAT DES
HONORAIRES
VERSÉS AUX
CONTRÔLEURS
DE COMPTES**

2025

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES AU

31/12/2025

En milliers de dirhams

	Coopers Audit						Fidaroc GT	Deloitte			Fidaroc GT	Deloitte			TOTAL
	Montant / Année			Pourcentage / Année*			Montant / Année			Pourcentage / Année*					
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	380	380	220	100%	100%	92%	430	452	268	100%	100%	93%	2 130		
-Emetteur	300	300	160	79%	79%	67%	280	338	190	65%	75%	66%	1 568		
-Filiales	80	80	60	21%	21%	25%	150	114	78	35%	25%	27%	562		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	20	0%	0%	8%	-	-	20	0%	0%	7%	40		
-Emetteur	-	-	20	0%	0%	8%	-	-	20	0%	0%	7%	40		
-Filiales	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-		
Sous total	380	380	240	100%	100%	100%	430	452	288	100%	100%	100%	2 170		
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-		
Autres	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-		
Sous total	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-		
TOTAL GÉNÉRAL	380	380	240	100%	100%	100%	430	452	288	100%	100%	100%	2 170		

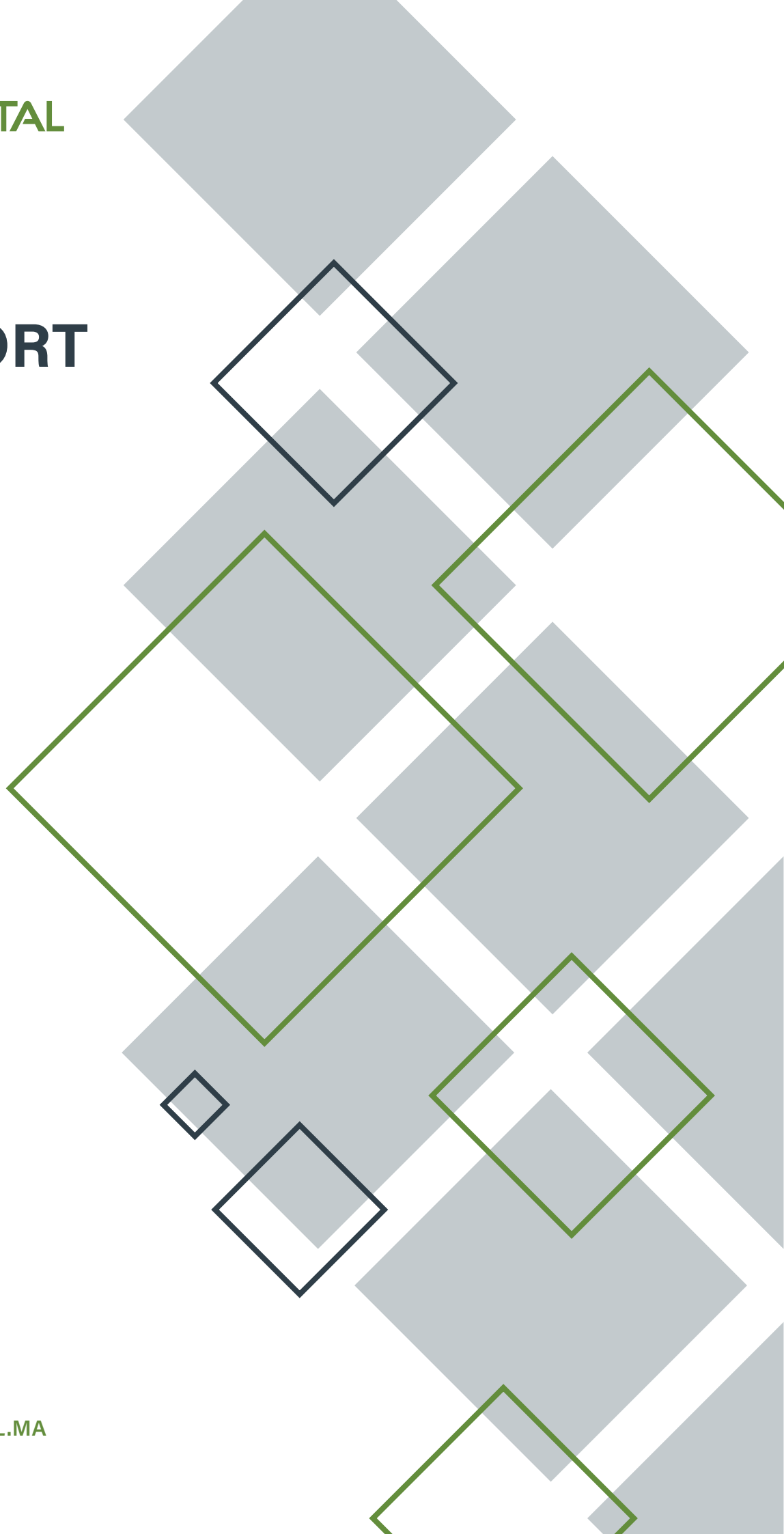
* Part de chaque ligne dans le total de l'année concernée

CDGCAPITAL

RAPPORT ESG

2025

WWW.CDGCAPITAL.MA



Préambule

Dans le cadre de la mise à jour de notre stratégie RSE, nous avons mené une analyse de double matérialité. Cette démarche vise à identifier les enjeux de durabilité les plus significatifs pour notre Banque, en croisant deux dimensions complémentaires : d'une part l'impact de nos activités sur l'environnement et les personnes, et d'autre part l'incidence de ces enjeux sur notre modèle de création de valeur.

L'étude de double matérialité

Méthodologie

Une revue documentaire et un benchmark sectoriel à l'échelle internationale ont permis de pré-identifier 14 enjeux potentiels, répartis en trois catégories : Processus, Social et Finance durable. Chacun de ces enjeux a fait l'objet d'une analyse approfondie selon le triptyque impacts, risques et opportunités (IRO), les trois dimensions analytiques structurantes des European Sustainability Reporting Standards (ESRS).

Une consultation a ensuite été menée auprès de 22 parties prenantes internes et externes, selon deux modalités complémentaires. En interne, les membres du Comité de Direction et les relais RSE, en charge de déployer et de suivre les engagements RSE au sein de leurs entités, ont rempli des questionnaires autonomes, permettant une évaluation indépendante selon une grille préétablie. En externe, des entretiens guidés ont été conduits afin d'approfondir la perception des enjeux et de contextualiser les réponses. Les résultats ont été consolidés selon un principe d'équi-pondération stricte : chaque voix porte le même poids dans l'analyse finale, indépendamment de la catégorie d'appartenance. Cette approche garantit une neutralité dans la hiérarchisation et évite tout biais lié à la surreprésentation d'un groupe.

Résultats

À l'issue de cette analyse, 11 enjeux ont été retenus comme matériels. Un enjeu peut être matériel de trois façons : par son impact sur l'environnement, la société ou les parties prenantes ; par ses répercussions financières sur la Banque ; ou les deux à la fois, on parle alors d'enjeu doublement matériel. Les enjeux de la finance durable sont les plus représentés parmi ces derniers, avec quatre enjeux doublement matériels combinant fort impact externe et répercussions financières majeures.



La matrice ci-dessus répartit ces enjeux selon deux dimensions : leur impact sur l'environnement, la société et les parties prenantes (axe vertical), et leur importance financière pour la Banque (axe horizontal).

Les enjeux d'impact et financiers concentrent l'essentiel des leviers stratégiques dans le quadrant supérieur droit. Structurants pour la croissance et la pérennité, ils combinent un fort impact sur les parties prenantes et des répercussions stratégiques majeures.

Les enjeux financiers dans le quadrant inférieur droit touchent directement au fonctionnement et à la performance durable du modèle d'affaires de la Banque. Ils ont une incidence directe sur le modèle d'affaires et la performance durable de la Banque, sans nécessairement générer un impact social ou environnemental significatif.

Les enjeux d'impact dans le quadrant supérieur gauche portent sur la confiance dans la Banque à travers sa conduite éthique des affaires et son impact social notamment sur ses collaborateurs, sans répercussions financières majeures à moyen terme.

Notre stratégie RSE

Nos 11 enjeux matériels structurent une ambition claire : contribuer de manière responsable et durable au développement économique et social du Royaume.

Ces enjeux dessinent les contours d'une trajectoire stratégique qui s'articule autour de trois ambitions, directement issues de la lecture des résultats de la double matérialité et coiffées par notre raison d'être.

Le premier pilier affirme l'engagement de la Banque à exercer ses activités avec intégrité, en s'appuyant sur une gouvernance solide et des pratiques transparentes. Face à la montée des risques numériques, il intègre également les enjeux liés à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité, désormais indissociables d'une gestion responsable et sécurisée des données et des systèmes.

Le deuxième pilier traduit notre volonté d'orienter nos ressources vers des projets à fort impact territorial et environnemental : soutien aux grandes infrastructures nationales et au développement territorial, accès à l'eau, lutte contre le changement climatique et intégration de critères ESG dans nos décisions de financement et d'investissement. Il s'agit de faire de chaque engagement financier un levier de transformation durable.

Le troisième pilier place le capital humain au cœur de la stratégie RSE de la Banque, en favorisant une culture d'entreprise commune, inclusive et équitable. Il vise à créer les conditions d'un développement professionnel pour chaque collaborateur, tout en alignant la montée en compétences sur les ambitions stratégiques de la Banque.



Nos parties prenantes

Nous plaçons le dialogue avec nos parties prenantes au centre de notre engagement RSE. Le tableau ci-dessous synthétise les méthodes de dialogue, leur fréquence et les principaux enjeux associés à chaque catégorie de parties prenantes.

PARTIES PRENANTES	MÉTHODES DE DIALOGUE	FRÉQUENCE	BESOINS ET ATTENTES
COLLABORATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et comités Dialogue social Entretiens annuels/Formations Reporting financier et extra-financier Réseaux sociaux, site internet, publications et brochures Communication interne Événements, conférences et rencontres Études de satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> En continu Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une culture commune Équité, égalité des chances, diversité et qualité de vie au travail Alignement des compétences aux objectifs business
CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et comités Communication institutionnelle Reporting financier et extra-financier Études de satisfaction Réseaux sociaux, site internet, publications et brochures Événements, conférences et rencontres Contrats (Engagements de confidentialité, Partenariats, Projets) 	<ul style="list-style-type: none"> En continu Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Contribution aux grands projets nationaux et à leurs écosystèmes Contribution au développement des territoires Financement des infrastructures d'accès à l'eau et son traitement Changement climatique Intégration de critères ESG dans les financements & investissement Éthique et transparence Gouvernance et gestion des risques ESG
FOURNISSEURS	<ul style="list-style-type: none"> Événements, conférences et rencontres Contrats (Engagements de confidentialité, Partenariats, Projets) 	<ul style="list-style-type: none"> Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Éthique et transparence
ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et comités Instances de gouvernance & assemblées générales 	<ul style="list-style-type: none"> Au besoin Annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et gestion des risques ESG Éthique et transparence
SOCIÉTÉ CIVILE, MÉDIA & ASSOCIATIONS	<ul style="list-style-type: none"> Événements, conférences et rencontres Contrats (Engagements de confidentialité, Partenariats, Projets) 	<ul style="list-style-type: none"> Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Équité, égalité des chances, diversité et qualité de vie au travail Contribution au développement des territoires
AUTORITÉS DE RÉGULATION	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et comités Événements, conférences et rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> En continu Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et gestion des risques ESG Éthique et transparence
ORGANISMES PROFESSIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et comités Reporting financier et extra-financier Contrats (Engagements de confidentialité, Partenariats, Projets) 	<ul style="list-style-type: none"> En continu Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et gestion des risques ESG Éthique et transparence
BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> Communication institutionnelle Reporting financier et extra-financier Réseaux sociaux, site internet, publications et brochures Événements, conférences et rencontres Contrats (Engagements de confidentialité, Partenariats, Projets) 	<ul style="list-style-type: none"> En continu Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Éthique et transparence Intégration de critères ESG dans les financements & investissement Changement climatique
SOCIÉTÉS CIBLES D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DE NOS CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> Téléphone/Visio/Mail/Courrier Instances de gouvernance & assemblées générales Reporting financier et extra-financier Événements, conférences et rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> En continu Au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de critères ESG dans les financements & investissement Changement climatique

Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité

Gouvernance et gestion des risques ESG

La maîtrise des risques et la bonne gouvernance constituent, pour CDG Capital, les fondements d'une gestion bancaire solide et responsable. Notre approche s'appuie sur des standards exigeants et des processus formalisés, pensés en cohérence avec nos activités et le profil de risque propre à notre Banque. En plaçant l'indépendance de nos organes de décision et la transparence de nos pratiques au cœur de cette approche, nous veillons à préserver la confiance de nos parties prenantes et à assurer les conditions d'une croissance pérenne, au service de la stabilité durable de notre établissement.

Le Conseil d'Administration et ses comités spécialisés

Au 31 décembre 2025, CDG Capital compte huit administrateurs au sein de son Conseil d'Administration, dont deux femmes.

Cinq comités spécialisés en émanent, assurant un pilotage efficace des sujets courants et des projets de transformation. Le Comité des Risques ainsi que le Comité d'Audit et de Conformité sont présidés par des membres indépendants.



Il définit les orientations stratégiques et s'assure de leur mise en œuvre.

Il s'appuie sur cinq comités spécialisés.

11 réunions

100 % Taux de présence

25 % de femmes

25 % d'indépendants

56 ans âge moyen

La composition du Conseil d'Administration au 31.12.2025

Nom	Âge	Date de début de mandat	Date d'expiration de mandat	Nombre de mandats	Partie prenante représentée	Taux de présence effective aux réunions du Conseil d'Administration
M. Khalid SAFIR	58	22/07/2022	AGO 2027	25	CDG	100 %
CDG représentée par Mme Khaoula LACHGUAR	Personne morale	20/02/2006	AGO 2030	7	CDG	100 %
M. Mohamed ALI BENSOUA	53	03/06/2025	AGO 2029	16	CDG	100 %
M. Abdeljalil EL HAFRE	53	15/12/2025	AGO 2030	4	Ministère des Finances	100 %
M. Mohamed EL BABSIRI	61	08/09/2023	AGO 2026	1	Administrateur externe	100 %
M. Ahmed Khalid SEGHROUCHNI	44	11/03/2024	AGO 2030	2	CDG	100 %
M. Thierry SCIARD	70	02/12/2020	AGO 2026	1	Administrateur indépendant	100 %
Mme Ghislane GUEDIRA	55	22/09/2021	AGO 2027	4	Administrateur indépendant	100 %

Les comités spécialisés au 31.12.2025

Comité des Risques

M. Thierry SCIARD

Président

Mme Ghislane GUEDIRA

Membre

Mme Khaoula LACHGUAR

Membre

Le Comité des Risques assiste le Conseil d'Administration dans la définition de l'appétence aux risques et veille à l'adéquation du dispositif de gestion et de maîtrise au regard des expositions identifiées.

3 membres

2 membres indépendants

4 réunions

Comité de Nomination et de Rémunération

M. Mohamed Ali BENSOUDA

Président

M. Mohamed EL BABSIRI

Membre

Le Comité de Nomination et de Rémunération émet des recommandations sur la nomination des dirigeants et administrateurs. Il veille également à l'équilibre, à la cohérence et à l'équité de la politique de rémunération.

2 membres

1 réunion

Comité Grands Engagements

M. Mohamed EL BABSIRI

Membre

Mme Khaoula LACHGUAR

Membre

M. Thierry SCIARD

Membre

Le Comité des Grands Engagements intervient dans l'examen et la validation des opérations de financement les plus significatives. Il veille à leur conformité avec la politique de risque crédit de la Banque.

3 membres

1 membre indépendant

15 réunions

Comité d'Audit et de Conformité

Mme Ghislane GUEDIRA

Présidente

M. Thierry SCIARD

Membre

**M. Ahmed Khalid
SEGHROUCHNI**

Membre

Le Comité d'Audit et de Conformité veille à la fiabilité et à l'intégrité de l'information financière. Il supervise les travaux d'audit interne et externe et s'assure du respect des exigences légales, réglementaires et déontologiques applicables.

3 membres

2 membres indépendants

4 réunions

Comité Stratégique

M. Mohamed EL BABSIRI

Président

Mme Khaoula LACHGUAR

Membre

M. Mohamed Ali BENSOUDA

Membre

M. Abdeljalil EL HAFRE

Membre

**M. Ahmed Khalid
SEGHROUCHNI**

Membre

M. Thierry SCIARD

Membre

Mme Ghislane GUEDIRA

Membre

Le Comité Stratégique examine les orientations de développement à long terme. Il analyse les projets de croissance et émet des recommandations au Conseil d'Administration sur les décisions structurantes engageant l'avenir de la Banque.

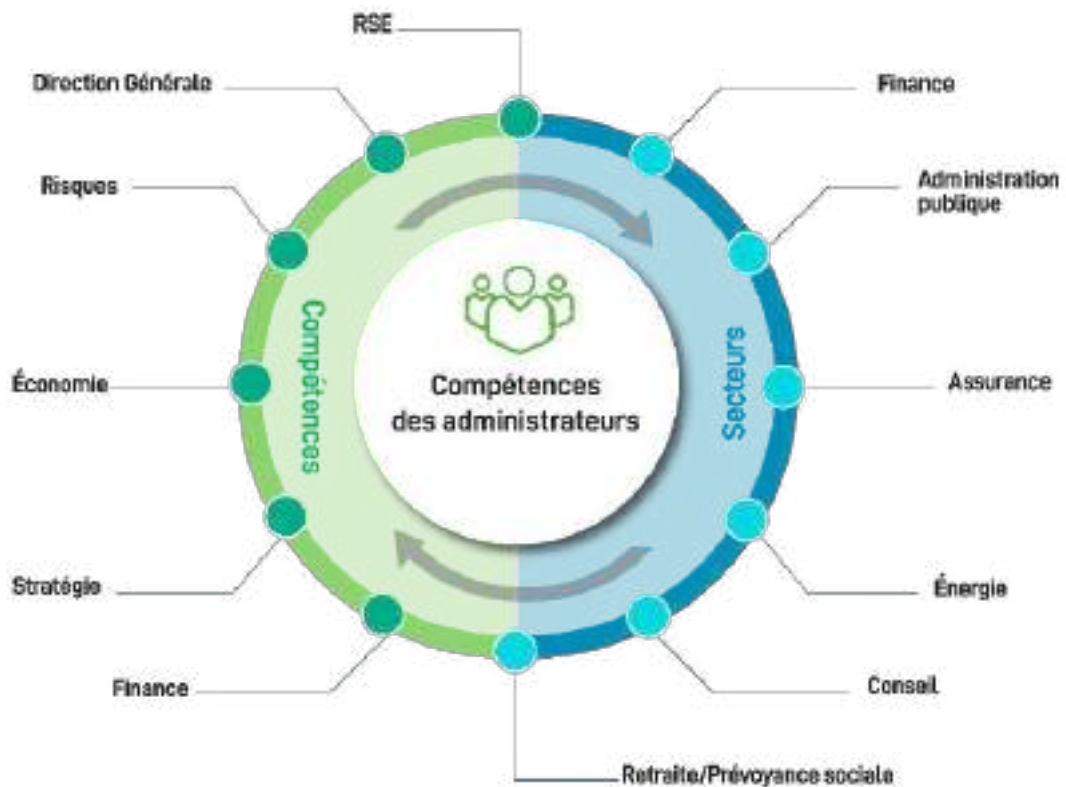
7 membres

3 membres indépendants

2 réunions

Les compétences des Administrateurs

Les administrateurs disposent d'une expérience confirmée acquise dans des fonctions de direction au sein des secteurs bancaire et financier. Leurs parcours diversifiés contribuent à une complémentarité des compétences et à la qualité des travaux du Conseil d'Administration.



Administrateurs indépendants

Le Conseil d'Administration compte deux administrateurs indépendants, Monsieur Thierry Sciard et Madame Ghislane Guedira, désignés conformément aux critères définis par la législation et la réglementation applicables aux établissements de crédit :

- La loi relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- L'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° 2809-16 du 20 septembre 2016 portant homologation de la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°5/W/16 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit ;
- Circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2014 du 30 octobre 2014 relative au contrôle interne des établissements de crédit ;
- Circulaire de l'Autorité marocaine du marché des capitaux n° 01/18 du 8 mars 2018 relative aux obligations de vigilance et de veille interne incombant aux organismes et personnes soumis au contrôle de l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 1/W/2014 du 30 octobre 2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit.

L'auto-évaluation du Conseil d'Administration

Engagée dans une démarche continue d'amélioration de sa gouvernance, CDG Capital a initié une nouvelle évaluation de son Conseil d'Administration. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de l'auto-évaluation conduite en 2021, dont les résultats présentés au Conseil le 23 mars 2022 avaient permis d'établir un diagnostic de l'existant et de formuler des recommandations d'amélioration.

Conduite en application des obligations prévues par la circulaire n° 4/W/2014 et la Directive n°1/W/2014, cette nouvelle évaluation, dont la finalisation est prévue en 2026, vise à apprécier l'efficacité, la conformité et la maturité de notre dispositif de gouvernance. Elle permettra d'identifier des axes d'amélioration concrets, de formuler des recommandations opérationnelles hiérarchisées et de définir un plan d'action de mise en œuvre. Cette évaluation s'inscrit également dans une logique de conformité aux référentiels applicables, notamment les dispositions légales en vigueur et le Code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise.

Les informations communiquées aux actionnaires

La transparence envers nos actionnaires constitue un engagement fondamental de CDG Capital. Nous veillons à les informer dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires applicables, notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée. Ce droit à l'information s'exerce, conformément aux articles 140 et suivants de cette loi, de deux manières : de façon ponctuelle, à l'occasion des assemblées générales et de façon permanente, à toute époque. À compter de la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle et au moins pendant les quinze jours qui précèdent la date de réunion, tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social du texte des projets de résolutions, du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes, s'il y a lieu.

S'y ajoutent notamment :

- Les états de synthèse de l'exercice écoulé (bilan, compte de produits et charges, état des soldes de gestion, tableau de financement et état des informations complémentaires) ;
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le rapport général du ou des Commissaires aux Comptes sur les états de synthèse ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 56 et suivants de la loi n°17-95 ;
- Le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires.

La rémunération des administrateurs et dirigeants

Pour l'exercice 2025, la rémunération globale brute des dirigeants (COMEX) s'élève à 10 207 kDH et celle des administrateurs à 2 200 kDH.

Éthique et transparence

L'éthique et l'intégrité constituent des principes fondamentaux qui guident l'ensemble de nos activités en tant que Banque responsable. Nous nous attachons à promouvoir des pratiques exemplaires fondées sur la transparence, la loyauté et le respect des exigences réglementaires.

Notre dispositif repose sur un cadre structuré de politiques et de contrôles visant à encadrer les risques éthiques et à garantir la conformité de nos pratiques aux standards nationaux et internationaux.

Au cœur de ce dispositif, le Code d'Éthique et de Déontologie définit les principes de conduite et de gouvernance et guide les collaborateurs dans l'exercice de leurs responsabilités, notamment sur les enjeux d'intégrité, de confidentialité, de protection des données et d'opérations personnelles sur titres.

Prévention et lutte contre la corruption

CDG Capital déploie un dispositif structuré de prévention et de lutte contre la corruption, visant à renforcer l'intégrité et la transparence dans l'ensemble de ses activités.

Ce dispositif repose sur une politique de tolérance zéro : aucun acte de corruption ni aucune manœuvre frauduleuse, quelle qu'en soit la forme ou la circonstance, n'est admis au sein de la Banque.

Afin d'ancrer ces principes dans nos pratiques opérationnelles, une clause relative à la prévention de la corruption est systématiquement intégrée dans l'ensemble des contrats conclus par CDG Capital, traduisant ainsi l'engagement de la Banque à prévenir toute forme de corruption.

Tout collaborateur confronté à une situation de corruption est tenu de la déclarer sans délai à sa hiérarchie et à la fonction Conformité, qu'elle implique un collaborateur, un client ou un partenaire.

Prévention et gestion des conflits d'intérêt

La prévention et la gestion des conflits d'intérêts constituent un axe structurant de notre dispositif d'intégrité et de gouvernance. À ce titre, nous nous attachons à anticiper, détecter et encadrer toute situation susceptible d'affecter l'indépendance de jugement de nos collaborateurs ou de porter atteinte aux intérêts de nos clients et parties prenantes.

Ce dispositif repose sur une politique dédiée, complétée par des obligations déclaratives applicables aux collaborateurs, ainsi que sur des procédures internes permettant d'identifier en amont les situations à risque et de mettre en œuvre les mesures appropriées. Les déclarations font l'objet d'un suivi et d'une analyse par la fonction Conformité, garantissant un traitement rigoureux des situations identifiées.

Intégrité de marché

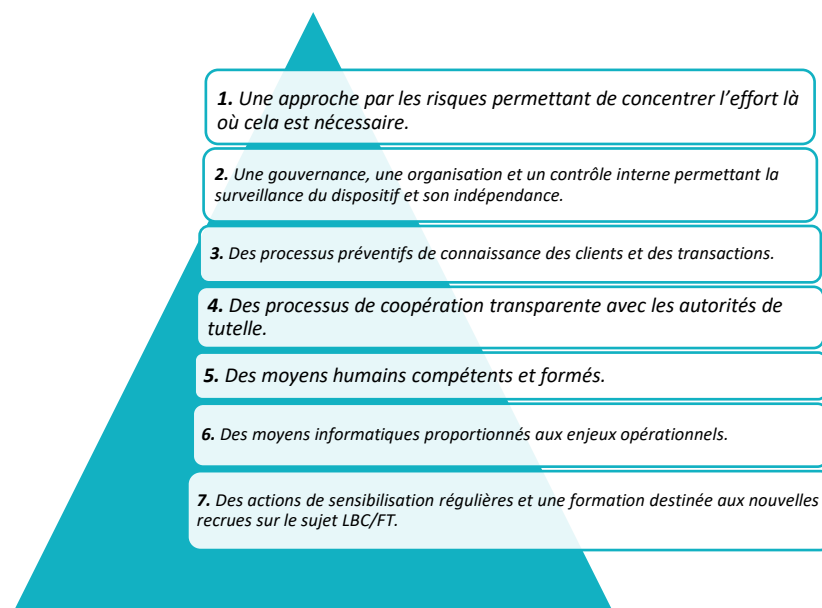
Dans le cadre de son engagement en faveur de l'intégrité et de la transparence des marchés financiers, CDG Capital déploie un dispositif structuré de prévention et de détection des abus de marché. Celui-ci

visé à prévenir toute pratique susceptible d'altérer le bon fonctionnement des marchés, notamment l'utilisation d'informations privilégiées, les manipulations de marché ou la diffusion d'informations trompeuses.

Ce dispositif repose sur un ensemble de politiques et de procédures encadrant la gestion des informations sensibles, la surveillance des opérations ainsi que les obligations déclaratives des collaborateurs. Il est complété par des contrôles réguliers et des actions de sensibilisation et de formation, contribuant à renforcer la culture d'intégrité des marchés et à assurer la conformité aux exigences réglementaires.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT)

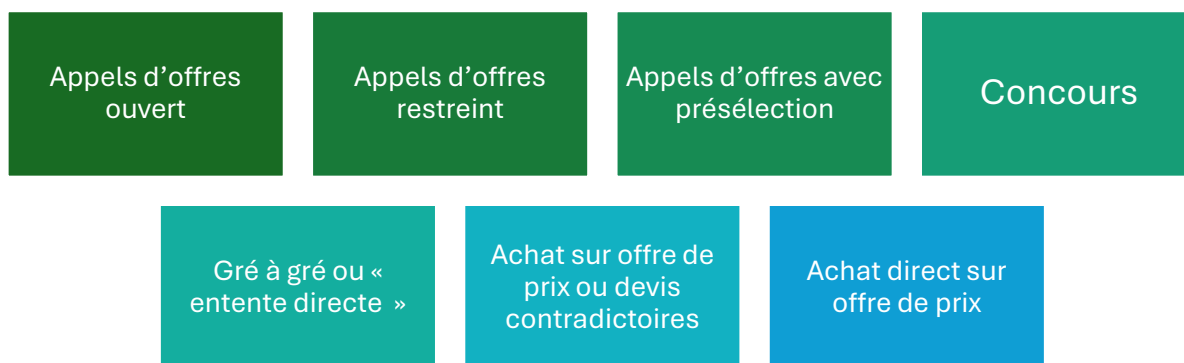
Dans le cadre de son engagement en matière de conformité aux standards internationaux, CDG Capital a mis en place un dispositif structuré de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ce dispositif repose sur un système de vigilance et de veille permettant d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les risques associés à ces pratiques. Il s'articule autour de sept piliers fondamentaux :



La sélection de nos prestataires

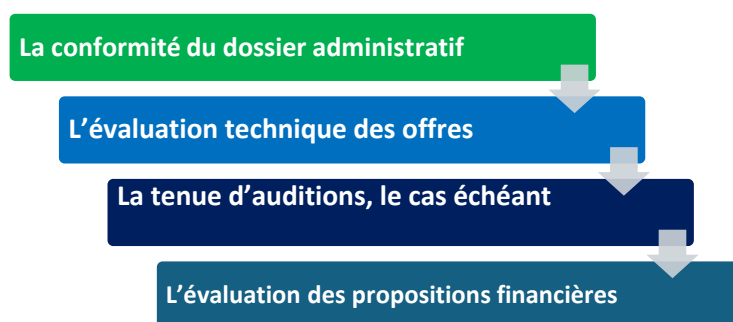
La sélection de nos prestataires s'inscrit dans un cadre structuré, défini par notre règlement et notre politique achats, visant à garantir une égalité d'accès aux consultations pour l'ensemble des acteurs du marché.

À ce titre, toute entreprise dûment établie peut solliciter son référencement au sein de notre système d'approvisionnement et d'achats, et répondre aux différentes consultations lancées.



Toutes les informations liées aux appels d'offres (réponses aux questions, modifications de délais, compléments au cahier des charges) sont communiquées simultanément à l'ensemble des candidats, garantissant transparence et équité.

Le processus de sélection repose sur des critères objectifs, notamment :

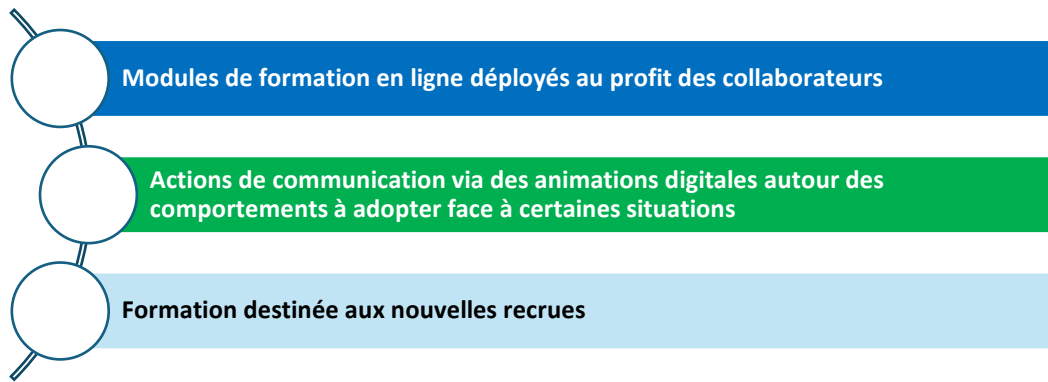


Les soumissionnaires sont informés par courrier des motifs de sélection et peuvent demander des explications complémentaires.

Par ailleurs, dans le cadre de la prévention des conflits d'intérêts, une vérification systématique est réalisée préalablement à l'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers. Cette déclaration est formalisée et tracée dans les procès-verbaux d'adjudication, garantissant ainsi la transparence et l'intégrité du processus.

Actions

Notre dispositif d'intégrité et de gouvernance est accompagné d'actions régulières de sensibilisation, déployées sous différentes formes afin de renforcer la culture d'éthique et de conformité au sein de la Banque et d'en assurer l'appropriation par l'ensemble des collaborateurs :



Prévention et lutte contre la corruption

Au cours de l'année 2025, CDG Capital a engagé un chantier structurant de renforcement de son dispositif de prévention et de lutte contre la corruption, en tenant compte des risques inhérents à la nature de ses activités et du niveau de sensibilité de certains processus. Conduit avec l'appui d'un cabinet externe spécialisé, ce chantier vise la mise en conformité avec la Directive n° 1/W/2022 de Bank Al-Maghrib et les exigences de la norme ISO 37001 relative aux systèmes de management anti-corruption. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Banque de mettre en place un Système de Management Anti-Corruption (SMAC) adapté à sa taille et à ses activités.

Prévention et gestion des conflits d'intérêt

Dans une démarche d'amélioration continue, CDG Capital a renforcé, en 2025, son dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêts à travers la revue de la politique dédiée. Cette évolution a permis de clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes et de formaliser davantage les mécanismes de déclaration, de gestion et de suivi, en intégrant les exigences du système de management anti-corruption.

Intégrité de marché

CDG Capital a engagé un renforcement de son dispositif d'intégrité de marché à travers l'adoption d'une Politique de prévention des abus de marché. Par ailleurs, une rationalisation du cadre déontologique applicable aux fonctions sensibles a été engagée afin d'harmoniser les règles de conduite et de renforcer la prévention des risques. Une feuille de route opérationnelle est en cours de déploiement afin de consolider durablement l'efficacité et la pérennité du dispositif.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

CDG Capital a poursuivi en 2025 le renforcement de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT).

Dispositif d'Alerte éthique

CDG Capital met à la disposition de ses collaborateurs ainsi que de l'ensemble de ses partenaires commerciaux un dispositif d'alerte éthique visant à renforcer la culture d'intégrité au sein de la Banque et à offrir à chacun un moyen sûr et confidentiel de signaler toute situation susceptible de constituer un manquement aux règles éthiques.

Ce dispositif permet à toute personne de signaler, de bonne foi, toute situation pouvant constituer un manquement éthique, une tentative ou un acte avéré de corruption. Il s'inscrit pleinement dans la démarche de prévention des risques et de promotion d'un environnement professionnel transparent et responsable. Le mécanisme d'alerte est sécurisé, confidentiel et accessible à l'ensemble des parties prenantes, notamment les collaborateurs, les clients et les partenaires.

Dans une démarche d'amélioration continue, l'année 2025 a été marquée par la revue et le renforcement du dispositif d'alerte. Cette évolution a notamment porté sur :

- Le renforcement des garanties de l'anonymat ;
- L'intégration du dispositif dans le système de management anti-corruption de l'établissement ;
- L'alignement avec le dispositif d'alerte professionnelle du Groupe CDG, afin d'assurer une cohérence et une efficacité accrues du mécanisme au niveau du Groupe.

Les alertes peuvent être transmises via l'adresse électronique dédiée : alerte.ethique@cdgcapital.ma.

Cette adresse est mentionnée dans les contrats, accessible via le portail de CDG Capital et rappelée dans une notice d'information mise à la disposition de l'ensemble des clients.

La sélection de nos prestataires

En 2025, le processus d'achats a connu des évolutions visant à renforcer l'efficacité et la transparence du dispositif, avec notamment le renforcement des quatre procédures achats intermédiaires et le changement du seuil de l'appel d'offres ouvert.

Dans une démarche d'amélioration continue, la refonte du règlement des achats et de la politique achats a été engagée et se poursuivra en 2026.

Résultats

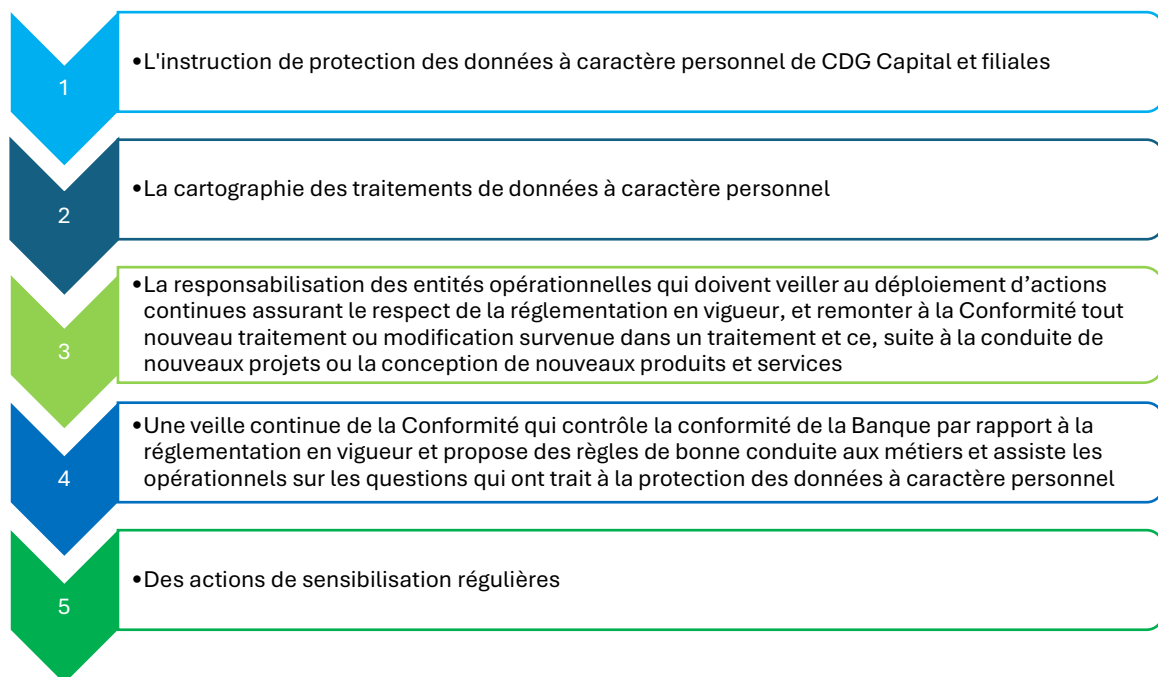
Au cours de l'année 2025, aucun acte de corruption, ni aucune manœuvre frauduleuse, de quelque type ou forme que ce soit, et en aucune circonstance n'ont été portés à la connaissance de la Conformité.

IA et cybersécurité

Cybersécurité

La protection des données personnelles constitue un engagement fondamental de CDG Capital. Toute donnée relative aux parties prenantes (clients, collaborateurs, etc.) est collectée et traitée dans le strict respect des principes d'équité, de légitimité et de transparence, garantissant à chaque personne concernée la préservation de sa vie privée et de ses droits.

Conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, CDG Capital a mis en place un dispositif structuré autour des principes suivants :



Dans le cadre de la réglementation en vigueur, un responsable de la Protection des Données a été désigné au sein de CDG Capital, agissant en tant qu'interlocuteur de la Banque auprès de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP).

La sécurité des systèmes d'information constitue une priorité stratégique pour CDG Capital. Une politique de cybersécurité a été déployée pour garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la traçabilité des données, notamment celles à caractère personnel et sensible.

Couvrant l'ensemble des systèmes, infrastructures, applications, collaborateurs, prestataires et partenaires de la Banque et de ses filiales, cette politique s'articule autour de quatre axes :



Face à l'évolution constante des menaces et des technologies, cette politique fait l'objet de révisions régulières afin de maintenir un niveau de protection en adéquation avec le cadre réglementaire et opérationnel.

Intelligence artificielle

La Banque est actuellement engagée dans un processus de définition d'une politique dédiée à l'usage éthique de l'intelligence artificielle, visant à encadrer le déploiement responsable de ces technologies au sein de ses activités. Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de garantir transparence, équité et respect des droits des parties prenantes dans l'ensemble des applications d'IA développées ou utilisées par CDG Capital.

Actions

Cybersécurité

Dans une logique d'amélioration continue, CDG Capital a consolidé en 2025 son dispositif de protection des données en articulant ses efforts autour de trois leviers : le renforcement des mesures de protection, la mise à niveau des pratiques internes et la montée en compétences des collaborateurs sur les enjeux liés à la confidentialité et à la protection des données personnelles.

Ces trois dernières années, la Banque a poursuivi le renforcement de son dispositif de cybersécurité à travers notamment :

1. La consolidation des dispositifs de protection des données personnelles et de sécurité des systèmes d'information ;
2. La réalisation d'audits et d'évaluations de sécurité, permettant d'identifier les vulnérabilités et axes d'amélioration ;
3. Le renforcement des mesures de sécurité techniques et organisationnelles (contrôles d'accès, gestion des habilitations, sécurisation des environnements numériques) ;
4. Des actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs aux risques cyber, à la protection des données et aux bonnes pratiques de sécurité de l'information ;
5. L'intégration croissante des enjeux cyber dans les projets, nouveaux produits et services de la Banque).

Ces actions s'inscrivent dans une trajectoire de renforcement durable, visant à maintenir un niveau élevé de sécurité et de résilience opérationnelle, en conformité avec les exigences réglementaires en vigueur.

Orienter nos financements & investissements vers les grands défis territoriaux et environnementaux

Contribution aux grands projets nationaux et à leurs écosystèmes

En tant qu'acteur bancaire de référence et investisseur institutionnel, CDG Capital mobilise l'ensemble de ses leviers au service du financement de l'économie nationale et de ses partenaires.

Les financements mobilisés s'opèrent à travers deux canaux complémentaires : (i) le marché des capitaux, au moyen de différents instruments (OPCI, titrisation, project bonds, émissions obligataires, etc.) et (ii) le financement bancaire, qu'il s'agisse de financement corporate ou de project finance. Le recours à l'une ou l'autre de ces poches – ou à leur combinaison – s'effectue en fonction de la pertinence de la solution au regard du besoin et peut être structuré de manière mixte afin d'apporter davantage de profondeur et d'optimiser le financement des projets.

En outre, compte tenu de la nature long terme des ressources gérées, ces interventions s'inscrivent majoritairement dans des financements de maturité longue, en cohérence avec les besoins à long terme des projets d'infrastructure accompagnés.

Ces interventions contribuent ainsi à plusieurs objectifs structurants pour l'économie nationale et le marché financier marocain :

1. Financer les efforts d'investissements de l'État marocain

2. Financer les projets structurants au niveau national

3. Financer les établissements publics

4. Accompagner et soutenir le développement des instruments de financement innovant

5. Soutenir la croissance et le développement des sociétés cotées sur les marchés primaires et secondaires

6. Soutenir le développement du marché de la gestion collective

7. Contribuer à la croissance des OPCIs en diversifiant l'offre et finançant de nouveaux projets immobiliers

Actions

En 2025, CDG Capital a poursuivi son engagement en faveur du financement de projets à fort impact social et économique.

Dans ce cadre, la Banque a soutenu la SONARGES dans le financement d'un programme de mise à niveau et de construction de six infrastructures sportives nationales. Ce projet structurant, inscrit dans le cadre de la préparation des grandes échéances sportives internationales, notamment la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030, vise à doter le Maroc d'équipements conformes aux standards internationaux. Il contribue au développement des infrastructures publiques, à la dynamisation de l'économie locale, à la création d'emplois ainsi qu'au renforcement de l'attractivité territoriale et touristique du pays.

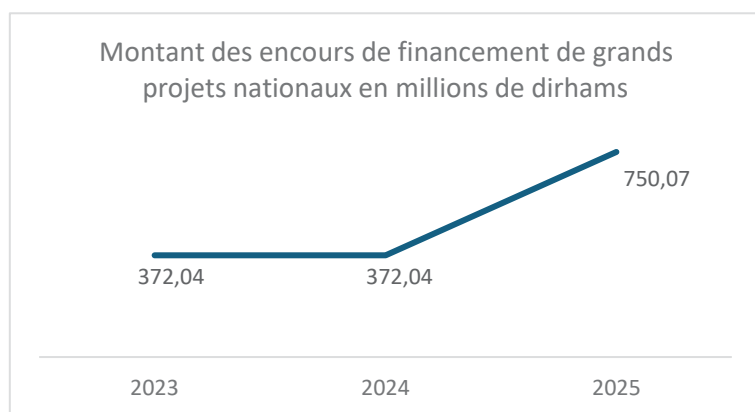
La Banque a également accompagné la Ligue Marocaine de la Protection de l'Enfance (LMPE) dans le financement d'un programme d'investissement d'un montant global de 733 millions de dirhams sur la période 2024-2030. Ce programme vise à renforcer les dispositifs de protection et d'accompagnement des enfants en situation de vulnérabilité, notamment à travers la réalisation de centres d'accueil dans plusieurs villes du Royaume, contribuant ainsi à leur inclusion sociale.

Au-delà de ces actions, le Pôle Investissement contribue à l'allocation de l'épargne institutionnelle vers les marchés financiers et le financement de l'État, des entreprises et des projets structurants. Il participe ainsi au développement et à la liquidité des marchés financiers marocains, dans le cadre d'une gestion prudente et responsable des portefeuilles confiés.

Résultats

13 % part des financements alloués aux grands projets

3 projets structurants financés



En 2025, ces encours correspondent aux financements mis en place au profit d'ADM, SONARGES et du groupe SGTM - SOMAGEC SUD permettant d'accompagner ces acteurs dans le développement de projets stratégiques nationaux, notamment : l'autoroute continentale, les infrastructures sportives et les ports maritimes.

Contribution au développement des territoires

CDG Capital accompagne les acteurs du développement territorial sur l'ensemble de la chaîne de valeur du financement, en intervenant dès les phases amont de réflexion sur la stratégie de financement du plan de développement régional, de structuration juridico-financière des projets et de mobilisation des ressources adaptées.

Son intervention couvre l'identification des besoins, l'élaboration des schémas de financement, la recherche d'opérateurs et la structuration de solutions de dette ou de financements de projet. Par cette approche intégrée, CDG Capital contribue à structurer au mieux le financement des projets et à renforcer leur soutenabilité financière afin de sécuriser les financements dans les meilleures conditions, contribuant ainsi à la réalisation de projets structurants générateurs d'impact économique, social et territorial.

Actions

En 2025, CDG Capital a accompagné l'ONCF sur plusieurs volets dans le cadre de la réalisation de son programme ferroviaire d'envergure, estimé à 96 milliards de dirhams, contribuant au développement d'une mobilité durable et bas carbone, notamment à travers l'extension de la ligne à grande vitesse Kénitra–Marrakech.

Dans la continuité de la première émission obligataire verte structurée en 2022 avec l'ONCF, la Banque a accompagné, en 2025, l'émission d'un second Green Bond de 2 milliards de dirhams. Structurée en quatre tranches, avec des maturités allant de 15 à 30 ans, cette opération vise à financer l'électrification, la modernisation et l'optimisation des infrastructures ferroviaires. Sursouscrite à hauteur de 5,25 fois, elle a bénéficié de l'accompagnement de CDG Capital en matière de conseil stratégique, de structuration et de placement. Alignée avec les standards de l'International Capital Market Association (ICMA), elle a également fait l'objet d'une certification Climate Bonds Initiative (CBI), avec l'appui de FSD Africa et Morningstar Sustainalytics.

Les deux émissions (2022 et 2025) ont bénéficié du soutien de la BERD, à travers une souscription aux Green Bonds. Cette dynamique se poursuivra avec une nouvelle opération envisagée en 2026 pour un montant de 2 milliards de dirhams. Ces émissions contribuent à structurer le marché des financements durables au Maroc et sont susceptibles de générer un effet d'entraînement auprès des acteurs du marché.

Dans cette même dynamique, la Banque a soutenu ADM dans le financement de la réalisation de l'autoroute continentale reliant Casablanca à Rabat. Ce projet, dont le coût global est estimé à 6,5 milliards de dirhams et dont la mise en exploitation est prévue à l'horizon 2030, vise à renforcer la connectivité entre deux pôles économiques majeurs, contribuant ainsi au développement économique et à l'inclusion territoriale.

CDG Capital a également accompagné la région Casablanca-Settat dans le cadre d'une émission obligataire d'un montant de 1 milliard de dirhams, destinée à financer son Plan de Développement Régional 2022-2027. Initiée en 2025 aux côtés d'Attijariwafa Bank et de la Banque Centrale Populaire, cette opération a été finalisée en avril 2026. Elle constitue une première pour une collectivité régionale au Maroc et s'inscrit dans la continuité du rôle précurseur de CDG Capital dans l'accompagnement des collectivités territoriales sur les marchés de capitaux.

Résultats

615 millions MAD montant des financements à impact territorial (infrastructures locales, services publics, etc.), dont **75 millions MAD** alloués à des financements de projets dans des territoires hors centres économiques (Casablanca et Rabat)

Financement des infrastructures d'accès à l'eau et son traitement

La stratégie de CDG Capital en matière de financement des infrastructures hydrauliques s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations du plan CAP 2030 et dans les priorités nationales de sécurité hydrique, en alignement avec le Plan National de l'Eau.

La Banque oriente ses interventions vers le financement de projets structurants couvrant l'ensemble du cycle de la ressource en eau : mobilisation, stockage, transfert, dessalement et gestion durable. Elle accompagne notamment les autoroutes de l'eau, la modernisation des barrages et le développement des stations de dessalement.

Actions

L'année 2025 a été marquée par deux projets structurants en faveur de la souveraineté hydrique du Royaume :

- CDG Capital a accompagné OCP Green Water (OGW) dans le financement de son programme de dessalement et d'infrastructures associées visant à porter la capacité de production du Groupe OCP à 585 millions de m³ à l'horizon 2030, au service des besoins industriels du groupe comme des besoins urbains et agricoles des régions avoisinantes.
- La Banque a également accompagné IRZER Buildings dans la réalisation de projets structurants de raccordement des stations de dessalement aux réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable. Ces projets concernent l'adduction d'eau de la station de dessalement de Safi vers le Grand Marrakech, avec un volume annuel projeté de 100 millions de m³, ainsi que le raccordement de la station de dessalement de Casablanca à la région Casablanca-Settat, pour une capacité de 500 millions de m³ par an.

L'ensemble de ces financements bancaires représente un montant total de 1,5 milliard de dirhams.

Résultats

1 138 millions MAD montant d'encours de financements alloués à des projets d'infrastructures hydriques

Changement climatique

À travers ses activités, CDG Capital oriente ses investissements vers des projets favorisant la transition bas carbone et l'adaptation au changement climatique, en promouvant des solutions intégrant la durabilité environnementale, notamment l'efficacité énergétique.

Cette orientation se traduit notamment par l'accréditation de la Banque auprès du Fonds Vert pour le Climat (GCF), en tant qu'intermédiaire financier habilité à soumettre des projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en vue d'un co-financement ou co-investissement, en alignement avec la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Maroc. Renouvelée en 2023 pour une durée de trois ans, cette accréditation illustre la reconnaissance du positionnement de CDG Capital dans le financement de la transition climatique et sa capacité à accompagner la structuration de solutions de finance durable conformes aux standards internationaux.

Actions

En 2025, CDG Capital a poursuivi ses actions en faveur de la transition climatique à travers l'accompagnement d'opérations intégrant une forte dimension environnementale et la structuration d'instruments de finance verte dont notamment le premier fonds de titrisation verte au Maroc (Novus Green Pack) et le green bond de l'ONCF décrit précédemment.

À ce titre, la Banque a accompagné la structuration du premier fonds de titrisation au Maroc intégrant une tranche verte, porté par General Paper Company (GPC). Dans le cadre de cette opération, dénommée Novus Green Pack, GPC a cédé un stock de créances éligibles d'un montant de 250 millions de dirhams, dont 60 millions de dirhams fléchés vers des projets à impact environnemental sur son site industriel de Kénitra. Le produit de cession est ainsi affecté, en partie, au financement de projets contribuant à la transition écologique, notamment le refinancement de l'usine de recyclage de Kénitra. Le rôle de CDG Capital dans cette opération a couvert un accompagnement stratégique, technique et ESG, avec pour objectif non seulement de structurer une opération de financement, mais également de permettre sa reconnaissance en tant qu'opération de titrisation verte. La Banque a ainsi accompagné GPC tout au long du processus de labellisation, en organisant, coordonnant et sécurisant les différentes étapes du dispositif. Dans ce cadre, CDG Capital a coordonné l'intervention de FSD Africa pour l'élaboration du cadre d'éligibilité des projets, ainsi que de Morningstar Sustainalytics, en tant que vérificateur indépendant chargé d'évaluer l'alignement de l'opération avec les standards internationaux. Cet accompagnement a permis de renforcer la crédibilité des engagements environnementaux de GPC, de structurer un financement aligné avec les meilleures pratiques de la finance durable et de donner davantage de visibilité à ses initiatives en matière de recyclage, d'efficacité énergétique et de projets à impact environnemental sur le site de Kénitra.

Résultats

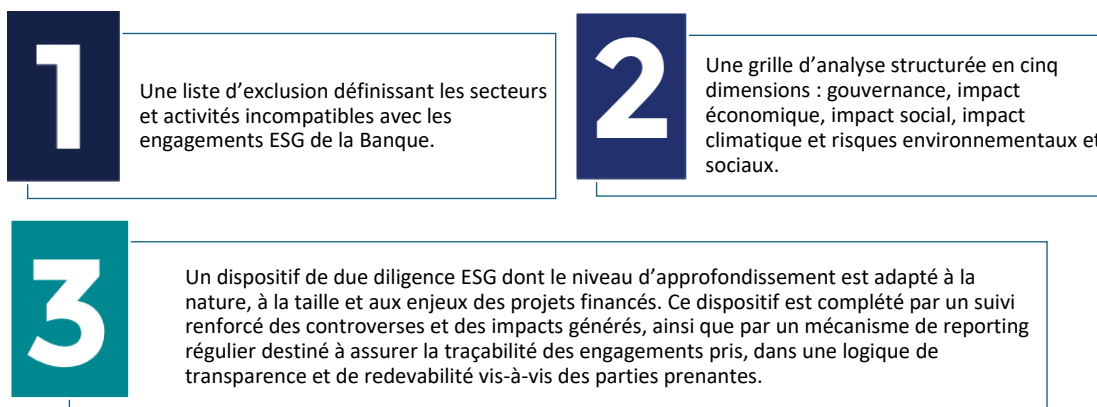
760 000 tCO₂e évitées par an grâce à l'opération Novus Green Pack via la réduction du transport maritime, le traitement local des déchets et l'effet de substitution induit par le recyclage.

Intégration de critères ESG dans les financements & investissement

CDG Capital a renforcé son dispositif en matière de finance durable à travers l'intégration des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans ses processus de financement et d'investissement. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des initiatives engagées par la Banque, avec un objectif de structuration renforcée et d'alignement progressif avec les référentiels nationaux et internationaux.

Dans ce sens, notre politique de financement ESG établit un cadre rigoureux visant à intégrer les critères de durabilité dans l'analyse et l'allocation des financements. Elle a pour objectif d'orienter les ressources financières vers des projets contribuant au développement économique durable, tout en assurant une maîtrise des risques extra-financiers.

Elle repose sur trois leviers principaux :



La démarche ESG de CDG Capital s'appuie sur les référentiels internationaux les plus reconnus, notamment les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), les standards de la SFI, les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Elle intègre également les orientations nationales telles que le nouveau Modèle de Développement, la Stratégie Nationale de Développement Durable, la Stratégie Bas Carbone, le Plan Climat, le Plan de l'eau, la Politique actionnariale de l'État, Circulaire n° 03/19 de l'AMMC, ainsi que les directives et recommandations de Bank Al-Maghrib.

En complément, la politique d'investissement responsable formalise l'intégration des critères ESG aux différentes étapes du processus d'investissement. Elle se déploie progressivement, avec des ajustements prévus en fonction des évolutions réglementaires et des attentes des clients. Elle traduit la volonté de la Banque de financer des modèles économiques résilients, tout en répondant aux exigences du marché et aux attentes croissantes en matière de durabilité.

Actions

En 2025, la Banque a poursuivi ses efforts de sensibilisation et de renforcement des compétences en matière de finance durable, notamment à travers la participation des équipes Financement, Investissement et Risques à une formation consacrée à l'intégration des critères ESG dans les processus de financement et d'investissement. Cette initiative s'inscrit dans la préparation du déploiement progressif du cadre ESG de la Banque, en renforçant l'appropriation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et en soutenant leur intégration graduelle dans l'analyse des opérations de financement et d'investissement.

Résultats

23 collaborateurs formés à l'intégration des critères ESG dans les processus de financement

Ancrer une culture inclusive favorisant le développement individuel et collectif

Développement d'une culture commune

Culture

CDG Capital fait de sa culture un levier structurant de performance responsable, de cohésion interne et de création de valeur. Véritable boussole au quotidien, elle oriente les comportements, éclaire les décisions et façonne les modes de collaboration au sein de la Banque. Cette culture est une posture active, fondée sur la responsabilité, l'expertise et la confiance. Elle repose sur l'ouverture, la curiosité intellectuelle et l'apprentissage collectif, afin d'éclairer nos décisions et d'anticiper les enjeux de l'ensemble de nos parties prenantes. Elle s'incarne dans trois fondamentaux structurants : la responsabilité dans nos engagements et nos décisions, l'expertise comme socle de création de valeur, et la confiance comme condition de relations durables.

Actions

En 2025, CDG Capital a lancé Open U, un programme dédié au développement des compétences et au partage des connaissances. Ouvert à l'ensemble des collaborateurs, il contribue à renforcer une culture commune. Il accompagne l'évolution des expertises et encourage une dynamique d'apprentissage et de partage. Dans ce cadre, un cycle de formation « socle commun » est déployé auprès des jeunes recrues afin d'aligner leurs connaissances avec les métiers de la Banque.



Un socle de connaissances commun pour les nouvelles recrues

- **Cycles de conférences & séminaires**

Dans le cadre du programme Open U, programme Culture de CDG Capital, des cycles de conférences et de séminaires ont été organisés en 2024 et 2025. Ces espaces d'échange visent à renforcer la compréhension des activités de la Banque, à les inscrire dans les enjeux nationaux et à mettre en perspective les projets accompagnés.

En 2025, ces initiatives ont également permis d'approfondir les réflexions autour des grands enjeux économiques, financiers, environnementaux et sociaux, en lien avec les priorités de transformation et de développement du pays.

- **Conférences sur l'eau**

Deux séminaires tenus en 2024 ont porté sur la rareté hydrique au Maroc et la sécurisation durable des ressources en eau. Ils ont permis de présenter la stratégie nationale de l'eau à l'horizon 2050 et d'analyser les impacts du nouveau paradigme de gestion de l'eau sur le secteur agricole, notamment en termes de production, d'emploi rural et de pratiques agricoles durables.

- **Hydrogène vert au Maroc**

Deux séminaires consacrés à l'hydrogène vert (avril et mai 2025) ont permis d'explorer les opportunités de financement, les mécanismes de marché, les infrastructures nécessaires au développement du Power-to-X, ainsi que les expériences internationales en matière de transition énergétique.

- **Mobilité durable**

En octobre 2025, un séminaire dédié à la mobilité durable au Maroc a dressé un état des lieux des défis structurels et territoriaux, avec la contribution de l'ONCF qui a présenté les conditions de succès d'une stratégie de mobilité intégrée.

- **Cycle Humanities**

En décembre 2025, Open U a accueilli une conférence dans le cadre du Cycle Humanities, consacrée à la thématique de la quête de sens et des modes de fonctionnement collectifs. Pensés dans le cadre d'Open U pour ouvrir les collaborateurs aux sciences humaines et aux sujets sociaux, ces cycles visent à développer la pensée critique et l'ouverture d'esprit. Cette rencontre, conçue comme un espace de prise de recul et d'inspiration, a ouvert une réflexion sur les pratiques professionnelles et la culture d'organisation, prolongée par un échange avec les collaborateurs.

Résultats

6 conférences organisées pour renforcer et développer une culture commune

Équité, égalité des chances, diversité et qualité de vie au travail

L'égalité de traitement constitue un principe fondamental au sein de CDG Capital. À ce titre, toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'âge, les croyances, le handicap, les opinions politiques ou la nationalité est strictement interdite.

La Banque veille à assurer l'équité entre les collaborateurs, notamment en matière de classification des postes, de rémunération, d'avantages et de mesures disciplinaires. Elle applique également une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement, qu'il soit moral, sexuel ou de toute autre nature, donnant lieu à des sanctions appropriées.

Égalité professionnelle entre les genres

La politique des ressources humaines de CDG Capital s'inscrit dans une logique d'égalité professionnelle, garantissant l'absence de toute discrimination liée au genre à chaque étape du parcours collaborateur, du recrutement à la rémunération, jusqu'aux opportunités d'évolution.

Adoptée en 2021, la Charte Genre vient structurer cet engagement autour de quatre priorités : une représentation équilibrée, l'équité salariale, un accès équitable à l'évolution professionnelle pour l'ensemble des talents, ainsi que la sensibilisation des managers.

Recrutement équitable

Attirer et sélectionner les talents en adéquation avec ses besoins constitue un enjeu central pour CDG Capital. À ce titre, le processus de recrutement est structuré autour de principes de transparence et d'équité, afin de garantir une sélection rigoureuse des profils.

La Banque déploie une démarche proactive en faveur des jeunes diplômés et assure une présence régulière sur les réseaux sociaux professionnels ainsi que lors d'événements de recrutement, au niveau national et international.

Le dispositif « Parcours candidat » vient renforcer cette approche en permettant une évaluation approfondie des profils présélectionnés, à travers des tests portant sur les connaissances, les compétences techniques et l'agilité cognitive. Il s'appuie également sur des entretiens conduits en mode « jury », réunissant le métier recruteur, un métier client ou partenaire, un expert indépendant ainsi que la Direction Capital Humain.

Enfin, l'analyse des candidatures repose sur une grille d'évaluation structurée, intégrant le parcours académique, la pertinence de l'expérience professionnelle ainsi que l'adéquation des compétences avec les exigences du poste.

Actions

Jeunes talents

Dans le cadre d'Open University, CDG Capital a structuré des partenariats avec l'Université Mohammed Premier d'Oujda et l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. Ces conventions visent à identifier des talents à haut potentiel issus des régions du Maroc et à leur ouvrir un accès direct aux métiers de la finance, tout en renforçant les synergies entre l'entreprise et le monde académique. La mobilisation d'équipes dédiées au sein des établissements partenaires facilite l'identification de talents à fort potentiel, pour constituer un vivier de compétences aligné avec les orientations stratégiques de la Banque. Ce dispositif permet également de diffuser une culture d'excellence et d'innovation auprès des futurs collaborateurs. Sur la période 2024-2025, 40 jeunes lauréats ont intégré CDG Capital à l'issue de ce dispositif. Ce dispositif est en cours d'extension avec le programme 1337 de Tétouan, pour le recrutement de jeunes experts en développement IT, cybersécurité et intelligence artificielle.

Bien-être et qualité de vie au travail

CDG Capital déploie une palette d'avantages sociaux couvrant l'ensemble des collaborateurs : assurances et retraites complémentaires, prêts à taux préférentiels, dons exceptionnels (scolairités, Aïd, pèlerinage), centres d'estivage subventionnés et abonnement au club de sport WIFAK.

Les congés accordés vont au-delà des minima légaux :

- Congé maternité de 16 semaines soit 2 semaines au-delà du légal.
- Congé paternité de 10 jours au lieu des 3 jours légaux.
- Congés exceptionnels pour pèlerinage de 15 jours.
- Congé pour déménagement d'une journée.

La santé et les conditions de travail font l'objet d'un suivi rigoureux : intervention régulière du médecin du travail, surveillance des niveaux de CO2, de température et de luminosité dans les espaces de travail, et investissement en médecine préventive de 500 DH par collaborateur en 2024.

Une adresse mail dédiée, des comités de suivi des activités sociales et des réunions régulières entre représentants du personnel et Direction Générale complètent ce dispositif de dialogue et d'écoute.

Accompagnement du déménagement vers le nouveau siège CFC

En 2025, CDG Capital a accompagné le transfert de ses équipes de Rabat vers le nouveau siège de Casablanca Finance City à travers un ensemble de mesures RH dédiées.

Résultats

14,62 % de nouvelles recrues fraîchement diplômées

45 % de femmes parmi les effectifs

Alignement des compétences aux objectifs business

Formation

Le développement des compétences constitue un levier clé d'accompagnement des orientations stratégiques de la Banque. La politique de formation vise ainsi à répondre aux besoins individuels et collectifs tout en anticipant les évolutions des métiers. Structurée autour d'un plan de formation annuel, elle repose sur une ingénierie dédiée permettant d'identifier les besoins et de proposer des parcours adaptés. Quatre typologies de formations sont déployées :



Les cadres supérieurs bénéficient par ailleurs de formations proposées par l'Académie du Groupe CDG.

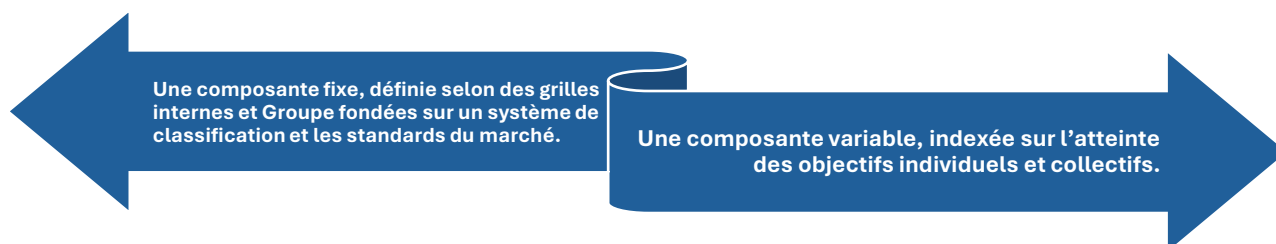
Gestion des carrières

L'accompagnement des trajectoires professionnelles s'appuie sur une gouvernance RH structurée, organisée autour de comités spécialisés (Comité RH, Comité d'évaluation, Comité de révision salariale, Comité bonus, Comité People Review). Ces instances permettent d'intégrer, dans une logique de long terme, la performance, les aspirations professionnelles et le potentiel d'évolution des collaborateurs.

La formalisation d'une politique de gestion des carrières est prévue en 2026, dans le cadre de la feuille de route RH.

Rémunération

L'équité et la non-discrimination constituent les principes directeurs de notre politique de rémunération, avec une attention particulière portée à l'égalité des genres. Les pratiques de rémunération au sein de la Banque s'appuient sur des référentiels Groupe alignés avec les standards du marché, notamment dans le secteur financier. La structure de rémunération repose sur :



Aucun schéma d'intéressement ou de participation du personnel n'est mis en place.

Actions

Formation

Le renforcement des compétences a constitué un axe prioritaire en 2025, avec la structuration d'un dispositif de formation intégré articulé autour du programme *Open U* et de filières professionnelles dédiées. Conçu comme un socle transversal, *Open U* vise à diffuser une culture commune, accompagner la transformation de la Banque et renforcer les expertises métiers.

En parallèle, en début d'année 2026, des filières métiers ont été mises en place afin de consolider les compétences cœur et d'approfondir l'expertise technique dans des domaines stratégiques, notamment la corporate finance et la finance de marché. Cette approche permet d'aligner le développement des talents avec les priorités stratégiques et les exigences du marché.

Dans une logique d'ouverture académique, un partenariat a été engagé avec l'Université Hassan II, avec l'intervention de professeurs tout au long de l'année dans le cadre du programme pilote de la filière Corporate Finance, contribuant à renforcer l'ancrage scientifique et le niveau d'expertise des équipes.

Pour accompagner l'arrivée des nouvelles recrues, un programme de formation spécifique a été déployé en partenariat avec l'UIR. Structuré autour de 14 modules, ce cycle accompagne la prise de

fonction, transmet les fondamentaux métiers et favorise l'appropriation de la culture d'entreprise, tout en offrant une vision globale des activités de CDG Capital.

Gestion des carrières

L'accompagnement des parcours professionnels s'appuie sur un ensemble de dispositifs structurés visant à anticiper les évolutions et à répondre aux aspirations des collaborateurs. À ce titre, CDG Capital déploie notamment des entretiens annuels d'évaluation de la performance intégrant une auto-évaluation préalable, des ateliers de préparation des *People Review* permettant une revue RH individualisée avec les Directeurs, ainsi que des entretiens de mobilité.

Évaluation annuelle de performance

Temps d'échange annuel entre le collaborateur et son manager, visant à évaluer les réalisations de l'année écoulée, à fixer les objectifs à venir et à identifier les besoins en développement des compétences.

Plan de développement des compétences

Ce plan repose sur une ingénierie de formation permettant d'identifier les besoins des collaborateurs et de piloter le développement de leurs compétences, tant individuelles que collectives.

Politique de mobilité interne

Cette politique offre aux collaborateurs la possibilité de postuler aux postes vacants au sein de CDG Capital, de ses filiales ou du Groupe CDG, et d'évoluer vers des fonctions au sein des différentes entités du Groupe.

Trajectoire de carrières

Définition de trajectoires de carrière structurées, offrant une visibilité sur les opportunités d'évolution interne, par métier et par fonction.

Bilan de compétences individuelles

Le Groupe CDG a initié un projet visant à élaborer un référentiel des compétences transversales et managériales, ainsi qu'à mettre en place un *HR Development Center Group*. Ce dispositif a pour objectif d'identifier et de cartographier les compétences, d'évaluer les potentiels et les aspirations, et de définir des plans de développement personnalisés.

L'exercice 2025 s'est distingué par une évolution du système d'évaluation de la performance, intégrant désormais une phase d'auto-évaluation. Ce dispositif permet à chaque collaborateur de prendre du recul sur ses réalisations, d'identifier ses points forts et ses axes de développement, tout en contribuant à enrichir les *People Review*, les comités d'évaluation et la clarification des aspirations professionnelles.

Par ailleurs, CDG Capital a lancé la première édition de son plan de succession, reposant sur une cartographie des postes et l'identification de profils clés, incluant les remplaçants potentiels, les

collaborateurs « ready now » ainsi que les opportunités de développement pour les jeunes talents. Cette démarche intègre également l'évaluation des risques de départ et la définition des horizons de succession.

Résultats

1,1 % de la masse salariale alloué au budget formation

35 heures de formation en moyenne par collaborateur

ANNEXES

À propos de ce rapport

Méthodologie de reporting

Ce rapport s'articule autour de nos enjeux de responsabilité sociétale d'entreprise, identifiés au moyen d'une analyse de double matérialité inspirée des principes de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), et est structuré selon les enjeux matériels validés par le Comité de Direction.

L'ensemble des directions et fonctions concernées ont été impliquées lors des phases de collecte et de consolidation des données. Les informations présentées couvrent à la fois nos enjeux matériels et les exigences réglementaires de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), telles que définies dans les circulaires n° 03/19 du 20 février 2019 et n° 02/20 du 22 décembre 2020 relatives aux opérations et informations financières, applicables à CDG Capital en sa qualité d'organisme faisant appel public à l'épargne.

Périmètre de reporting

Le contenu de ce rapport s'inscrit dans une démarche de transparence et de redevabilité, dans la limite des informations disponibles et communicables. Les indicateurs quantitatifs présentés dans le corps du rapport se rapportent à l'année 2025 et les données qualitatives portent principalement sur l'année 2025, sauf indication contraire. Les données réglementaires présentées dans les annexes couvrent la période 2023-2025.

Tables d'indicateurs

Indicateurs sociaux

Effectif

Nature de l'indicateur	Caractéristiques des employés	2023	2024	2025
AMMC	Effectif total par genre	159	179	212
	<i>Femmes</i>	69	81	96
	<i>Hommes</i>	90	98	116
	Effectif par ancienneté			
	<i>≤ 5 ans</i>	73	99	132
	<i>6 - 10 ans</i>	25	30	21
	<i>11 - 15 ans</i>	29	19	18
	<i>16 - 20 ans</i>	30	29	28
	<i>≥ 20 ans</i>	2	2	13
	Effectif par branche d'activité			
	<i>CDG Capital (Siège)</i>	159	179	212
	<i>CDG Capital Gestion</i>	36	40	39
	<i>CDG Capital Bourse</i>	14	15	20
	<i>AJAR</i>	28	35	36

Nature de l'indicateur	Caractéristiques des employés	2023			2024			2025		
		CDI	CDD	Intérimaires	CDI	CDD	Intérimaires	CDI	CDD	Intérimaires
AMMC	Effectif par contrat de travail et par genre									
	<i>Total</i>	159	0	5	179	0	4	212	0	5
	<i>Femmes</i>	69	-	2	81	-	-	96	0	3
	<i>Hommes</i>	90	-	3	98	-	-	116	0	2

Nature de l'indicateur	Caractéristiques des employés	2023			2024			2025		
		Direction	Cadres	Employés	Direction	Cadres	Employés	Direction	Cadres	Employés
AMMC	Effectif par catégorie									
	<i>Total</i>	39	114	6	47	127	5	46	160	6
	<i>Femmes</i>	12	56	5	15	65	1	17	79	0
	<i>Hommes</i>	27	58	1	32	62	4	29	81	6
	Recrutements	1	23	3	11	46	0	8	53	1
	Démissions	7	24	3	8	28	1	9	14	0
	Licenciements	0	1	0	1	0	0	1	1	0

Formation et gestion de carrières

Nature de l'indicateur	Formation et développement des compétences	2023	2024	2025
AMMC	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	64	100	93
	Budget de formation par rapport à la masse salariale	1,18 %	1,20 %	1,10 %
	Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur	500	100	35
	Nombre de promotions	15	18	29
	Nombre de mobilités	14	15	5

Dialogue social

Nature de l'indicateur	Dialogue social	2023	2024	2025
AMMC	Nombre de représentants du personnel	5	6	4
	Nombre de jours de grève	-	-	0
	Nombre et nature des litiges sociaux	-	1	1
	<i>Collectifs</i>	-	-	-
	<i>Individuels</i>	-	1	1

Santé et sécurité

Nature de l'indicateur	Santé et sécurité	2023	2024	2025
AMMC	Nombre d'accidents de travail par exercice	2	2	0

Indicateurs environnementaux

Nature de l'indicateur	Indicateur	Unité	2023	2024	2025	Commentaires
AMMC	Consommations d'eau	Litres ou m3	1 421 000	1 567 000	984 000	
	Consommations d'électricité	KWh	637 719	617 894	560 508	
	Consommations de carburant	KJ	792 268 812	812 345 900	811 636 000	
	Consommations de papier	Kgs	1 515	1 238	1 550	
	Consommations de toners	Nombre	88	94	43	Les toners font l'objet d'un recyclage par le prestataire.

Table de correspondance AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG
I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX		
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	Notre stratégie RSE	
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	Annexes	À propos de ce rapport
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	Préambule L'étude de double matérialité	
Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financière ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés.	Annexes	À propos de ce rapport
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.		Absence de vérification
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Comply or explain)		
II. ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES		
1. Informations environnementales		
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)		
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière		

Décrire tout litige ou poursuite, relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet	Aucun	
Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité		
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets		Les toners font l'objet d'un recyclage par le prestataire.
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Annexes	Indicateurs environnementaux
2. Informations sociales		
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :		
<i>Recrutement</i>	Ancrer une culture inclusive favorisant le développement individuel et collectif	Équité, égalité des chances, diversité et qualité de vie au travail
<i>Rémunération</i>	Ancrer une culture inclusive favorisant le développement individuel et collectif	Alignement des compétences aux objectifs business
<i>Gestion des carrières</i>	Ancrer une culture inclusive favorisant le développement individuel et collectif	Alignement des compétences aux objectifs business
<i>Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)</i>	Ancrer une culture inclusive favorisant le développement individuel et collectif	Alignement des compétences aux objectifs business
<i>Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées</i>	Ancrer une culture inclusive favorisant le développement individuel et collectif	Équité, égalité des chances, diversité et qualité de vie au travail
<i>Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes</i>	Ancrer une culture inclusive favorisant le développement individuel et collectif	Équité, égalité des chances, diversité et qualité de vie au travail
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :		
<i>La répartition par branche d'activité</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Intérim, etc.)</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>La répartition par catégorie (direction, cadre, employés), déclinée par genre</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>La répartition globale par genre</i>	Annexes	Indicateurs sociaux

<i>La répartition par ancienneté</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années		Aucun schéma d'intéressement ou de participation du personnel n'est mis en place
Fournir les indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :		
<i>Nombre de représentants du personnel</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>Nombre de jours de grève par exercice</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>Nombre d'accidents de travail par exercice</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>Nombre de démissions par exercice (par catégorie)</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
<i>Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice</i>	Annexes	Indicateurs sociaux
3. Gouvernance		
Composition de l'organe de gouvernance		
<i>Membres exécutifs et non exécutifs</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Membres indépendants</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>La parité, et les règles suivies en la matière</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Nombre de mandats par administrateur</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives</i>	Garantir en permanence nos	Gouvernance et gestion des risques ESG

	exigences d'éthique et de responsabilité	
<i>Assiduité aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Rémunération des administrateurs</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Relation avec les actionnaires : Informations communiquées aux actionnaires</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
<i>Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Gouvernance et gestion des risques ESG
Éthique, déontologie et prévention de la corruption		
<i>Actions engagées pour prévenir la corruption</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Éthique et transparence
<i>Mesures prises en réponse à des incidents de corruption</i>	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Éthique et transparence
4. Informations sur les parties prenantes		
Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Orienter nos financements & investissements vers les grands défis territoriaux et environnementaux	Contribution aux grands projets nationaux et à leurs écosystèmes Contribution au développement des territoires Financement des infrastructures d'accès à l'eau et son traitement
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Orienter nos financements & investissements vers les grands défis territoriaux et environnementaux	Contribution aux grands projets nationaux et à leurs écosystèmes Contribution au développement des territoires Financement des infrastructures d'accès à l'eau et son traitement
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs	Orienter nos financements &	Changement climatique

significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	investissements vers les grands défis territoriaux et environnementaux	Intégration de critères ESG dans les financements & investissement
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Nos parties prenantes	
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires, etc.)	Garantir en permanence nos exigences d'éthique et de responsabilité	Éthique et transparence
5. Autres		
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	L'ensemble du rapport ESG	
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	L'ensemble du rapport ESG	

CDG CAPITAL

**PLACE MOULAY EL HASSAN,
TOUR MAMOUNIA,
BP 1045, RABAT**

**TÉL. : 05 37 66 52 52 (LG)
FAX : 05 37 66 52 00
E-MAIL : CDGCAPITAL@CDGCAPITAL.MA**